Rapport annuel
2000 - 2001

ISBN : 2-89342-216-0
Dépôt légal - 3e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Mot du président

Monsieur le Ministre,

Il me fait plaisir de vous transmettre le rapport annuel d'activités 2000-2001 de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Cette édition du rapport annuel prend, pour les membres du conseil d'administration et moi-même, une signification bien particulière puisque nous terminons notre mandat dans ce qui a été une des périodes difficiles de l'histoire du réseau de la santé et des services sociaux. Le conseil d'administration a eu à travailler dans un contexte de compressions, de transformations et de consolidations en gardant en tête le même souci d'une offre de services de qualité, accessibles et répondant aux besoins des gens de la Montérégie.

À l'heure où des changements dans la gouverne du réseau se dessinent, nous sommes à la fois confiants et inquiets. Confiants que les principes mis de l'avant depuis les dernières années demeureront mais inquiets des modalités entourant l'administration du réseau dans la nouvelle forme qui sera dévolue aux conseils d'administration des établissements et de la Régie régionale.

À titre de membres de conseil d'administration, nous avons pu constater la préoccupation des Montérégiens envers leurs services de santé et leurs services sociaux lors des audiences de la Commission Clair dans notre région. La cinquantaine de mémoires qui nous ont été déposés à cette occasion ont fait état des besoins régionaux spécifiques à la Montérégie, autant en ce qui concerne l'organisation des ressources et des services, que la continuité des services nécessaires à la rétention de la clientèle ou le financement de services en fonction d'une population qui évolue et dont les besoins sont de plus en plus grands.

Cette année encore, le problème d'atteinte de l'équilibre budgétaire des établissements a été au cœur de nos échanges et a donné lieu à de nombreuses propositions de plans de redressement. La situation demeure difficile pour beaucoup et les énergies du réseau et de la Régie régionale sont largement mises à contribution dans ce dossier.

Plusieurs allocations budgétaires ciblées ont permis d'améliorer l'offre de services aux Montérégiens, notamment en ce qui a trait aux personnes âgées en perte d'autonomie, aux services spécialisés et de réadaptation (déficience physique, déficience intellectuelle, santé mentale, etc.) et aux réseaux intégrés de services.

Il reste que la Montérégie, de par ses réalités géographiques, socio-économiques et démographiques nécessite un accroissement important de ses ressources humaines (qu'on pense par exemple à la pénurie d'infirmières), matérielles et financières pour maintenir l'offre de services actuelle et pour faire face aux développements nécessaires au maintien de la santé et du bien-être de la population.

En terminant, je tiens à remercier, de façon particulière, tous les membres du conseil d'administration, les membres de la direction et le personnel de la Régie régionale pour leur implication soutenue et leur volonté de mener à bien le délicat mandat qui leur est confié. Je souligne tout particulièrement la contribution de monsieur Claude Boily, directeur général de la Régie régionale qui nous a quittés pour une retraite bien méritée.

Je vous réitère, monsieur le Ministre, l'engagement du conseil d'administration, de la direction et du personnel de la Régie régionale envers le développement du réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

Le président du conseil d'administration

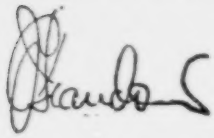

Jean-Claude Beaudoin

Mot du directeur général

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir que je vous transmets le rapport d'activités des différents secteurs de la Régie régionale de la Montérégie pour l'année 2000-2001.

Tout au long de la dernière année, la Régie régionale a fait siennes les orientations ministérielles visant le maintien de l'accessibilité, de la qualité et de la continuité des services à la population. Pour ce faire, nous avons favorisé la mise en place d'ententes de gestion avec les établissements du réseau et l'élaboration de réseaux intégrés de services. Les budgets supplémentaires qui ont accompagné ces derniers ont permis de restructurer ou de consolider des services prioritaires pour la santé et le bien-être de la population.

Par ailleurs, les travaux qui ont découlé du forum provincial sur les urgences ont eu des impacts positifs et ont donné lieu à un plan de désengorgement des urgences que nous avons soumis au Ministère.

Des crédits supplémentaires de 6 553 683 $ sont venus soutenir les centres hospitaliers pour la mise en place de mesures favorisant le désengorgement des urgences. Ces mesures comprennent l'augmentation de places d'hébergement transitoire en CHSLD et l'achat de places dans les centres d'hébergement privés et les résidences d'accueil. Ces sommes ont permis d'augmenter les services de réadaptation en CHSLD et en CLSC, les services de maintien à domicile et ont également servi à l'achat d'équipements permettant un retour plus rapide à domicile des personnes hospitalisées

Des budgets octroyés en cours d'année sont également venus favoriser l'acquisition ou le remplacement des appareils médicaux de haute technologie dans les centres hospitaliers.

Nous avons soutenu avec beaucoup d'attention les démarches de retour à l'équilibre de l'ensemble des établissements de santé et de services sociaux montérégiens. Cependant des déficits demeurent, ils sont principalement occasionnés par l'accroissement des demandes de services de la clientèle directement sur le territoire de la Montérégie.

Bien que d'importantes difficultés de recrutement de médecins soient encore très présentes dans notre région, des efforts concernant l'accessibilité à des services médicaux sur l'ensemble du territoire de la Montérégie se sont poursuivis. En ce sens, le projet de capitation actuellement en cours dans la région de la MRC du Haut-Saint-Laurent s'est inscrit dans le concept des Groupes de médecine familiale.

Pour sa part, la Direction de la santé publique de la Montérégie (DSP) continue d'informer régulièrement la population et de façon plus soutenue dans les situations qui menacent la santé des individus. Plus particulièrement la DSP est intervenue rapidement pour protéger la population contre la méningite dans la région de Cowansville et a recommandé la vaccination de l'ensemble des élèves des écoles impliquées, soit près de 3 000 personnes.

Cette année a également été celle de la transition teintée par les réflexions et les discussions entourant le projet de loi sur la gouverne du réseau de la santé et des services sociaux qui viendra grandement influencer le fonctionnement des années à venir.

L'ensemble de ces changements n'aurait pu être possible sans l'implication de tous les acteurs du réseau : personnel et gestionnaires des établissements, médecins, partenaires, membres des organismes communautaires et bénévoles, etc. et sans leur volonté de vouloir offrir des services de qualité aux Montérégiens, dans un esprit de partenariat.

En terminant, je vous réitère, Monsieur le président, le soutien et la collaboration de la Direction et de l'ensemble du personnel de la Régie régionale. Je vous offre également mes plus sincères remerciements pour votre soutien constant et votre préoccupation envers la santé et le bien-être des Montérégiens.

Le directeur général par intérim

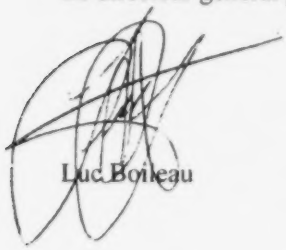

Luc Boileau

Table des matières

CHAPITRE 1 - LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE 11

1.1 Description de la mission, territoire et population 11

1.2 Structure d'organisation 12

1.2.1 Effectifs de la Régie régionale (en date du 31 mars 2001) 13

1.3 Établissements publics et privés 14

1.4 Centre hospitalier universitaire 14

1.5 Organisation régionale des ressources en santé publique 14

1.6 Organismes communautaires subventionnés dans le cadre du programme de soutien aux organismes communautaires 15

1.7 Liste des membres du conseil d'administration 16

1.8 Commission médicale régionale de la Montérégie (CMR) 17

CHAPITRE 2 - SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS DE LA RÉGIE RÉGIONALE, DES ÉTABLISSEMENTS ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 19

2.1 Activités 2000 - 2001 de la Régie régionale 19

2.1.1 Immobilisations et équipements 19

2.1.2 Direction de l'organisation des services à la clientèle (DOSC) 20

- ✓ Services locaux institutionnels 20
- ✓ Services locaux communautaires 22
- ✓ Services spécialisés et de réadaptation 23
- ✓ Services préhospitaliers d'urgence 25

2.1.3 Direction de la santé publique, planification et évaluation (DSPPÉ) 26

- ✓ Promotion-prévention 26
- ✓ Maladies transmissibles 31
- ✓ Dépistage du cancer du sein 32
- ✓ Santé environnementale et sécurité 32
- ✓ Santé et sécurité au travail 33
- ✓ Planification et développement 34

2.1.4 Direction des affaires médicales (DAM) 35

- ✓ Département régional de médecine générale (DRMG) 35
- ✓ Plan d'effectifs médicaux 35
- ✓ Services spécialisés de santé 36
- ✓ Centres d'enseignement sur l'asthme 36
- ✓ Laboratoire de biologie médicale 37

✓ Banque de sang 37
✓ Mesures de désengorgement des urgences 37
✓ Liste d'attente en chirurgie 38
✓ Lutte contre le cancer 38
✓ Imagerie par résonance magnétique (IRM) 38

2.1.5 Direction des services techniques et informatiques (DSTI) 38
✓ Plan de modernisation 38
✓ Génie biomédical (GBM) 39
✓ Service de réingénierie des processus 41
✓ Technocentre régional 41
✓ Système et technologies de l'information 41

2.1.6 Direction des ressources humaines (DRH) 41
✓ Planification de la main-d'œuvre 41
✓ Planification de la main-d'œuvre infirmière 42
✓ Ressources humaines réseau 42
✓ Formation du personnel (Régie régionale) 43
✓ Développement des cadres 44
✓ Sécurité et stabilité d'emploi 2000 - 2001 44

CHAPITRE 3 - MODIFICATIONS APPORTÉES AUX RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES DE LA RÉGIE RÉGIONALE, DES ÉTABLISSEMENTS DE SA RÉGION ET DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QU'ELLE SUBVENTIONNE 45

3.1 Établissements et organismes communautaires subventionnés par la Régie régionale 45

3.1.1 Budgets comparatifs 45

Budget net de fonctionnement
✓ Établissements publics 45
✓ Établissements privés conventionnés 48

Surplus ou déficits
✓ Établissements publics 49
✓ Établissements privés conventionnés 52

3.2 Mesures prises pour corriger les situations déficitaires et les résultats obtenus 53

3.3 Organismes communautaires subventionnés dans le cadre du programme SOC 57

3.4 Financement des organismes communautaires/critères d'admissibilité 67

3.5 Autorisations d'emprunt temporaire aux établissements publics 67

3.6 Autorisations d'emprunt temporaire au 31 mars 2001, par rapport au total des budgets bruts de fonctionnement des établissements 67

CHAPITRE 4 - ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE RÉGIONALE 68

ANNEXE 1 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE 69

Lexique des abréviations utilisées dans ce document

BELSAM	Bâtir ensemble la sécurité alimentaire en Montérégie
CDD	Centres de dépistage désignés
CH	Centre hospitalier
CHSGS	Centre hospitalier de soins généraux spécialisés
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CJM	Les Centres jeunesse de la Montérégie
CMR (La)	Commission médicale régionale
CMR (Le)	Centre montérégien de réadaptation
CR	Centre de réadaptation
CRDI	Centre de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle
CRID	Centres de référence pour investigation désignés
CSST	Commission de la santé et de la sécurité du travail
DAM	Direction des affaires médicales
DOSC	Direction de l'organisation des services à la clientèle
DRH	Direction des ressources humaines
DRMG	Département régional de médecine générale
DSPPÉ	Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation
DSTI	Direction des services techniques et informatiques
GBM	Génie biomédical
IHAB	Initiative des hôpitaux amis des bébés
IPAC	Initiative de partenariat en action communautaire
IRM	Imagerie par résonance magnétique
MRC	Municipalité régionale de comté
MINISTÈRE	Le ministère de la Santé et des Services sociaux
MPOC	Maladie pulmonaire obstructive chronique
MSSS	Le ministère de la Santé et des Services sociaux
MTQ	Ministère des Transports du Québec
MTS	Maladie transmise sexuellement
PAPA	Personnes âgées en perte d'autonomie
PCNP	Programme canadien de nutrition prénatale
PQDCS	Programme québécois de dépistage du cancer du sein
PMO	Planification de la main-d'œuvre
PRINSIP	Programme intégré de services et d'interventions en périnatalité
RRSSSM	Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie
SIIATH	Système d'information intégré activités transfusionnelles et hémovigilance
SPI	Service de planification immobilière
TED	Troubles envahissants du développement
TGC	Troubles graves de comportement

106-00621/

Chapitre 1 - La Régie régionale de la Montérégie

1.1 DESCRIPTION DE LA MISSION, TERRITOIRE ET POPULATION

La Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie a pour mission de contribuer au maintien et à l'amélioration de l'état de santé et de bien-être des Montérégiens.

La Régie régionale est donc responsable de planifier, d'organiser, de mettre en œuvre et d'évaluer les services de santé et les services sociaux offerts en Montérégie et d'assurer une bonne gestion des ressources humaines, matérielles et financières.

La Montérégie est un territoire de 10 000 km^2 délimité par le fleuve St-Laurent au nord, l'Outaouais à l'ouest, la frontière américaine au sud et la Vallée du Richelieu à l'est. Elle compte 201 municipalités, 15 municipalités régionales de comté et 2 réserves autochtones. La population de la Montérégie s'élève à 1,3 million de personnes dont 130 000 sont d'expression anglaise. De plus, 75 500 sont d'origines ethniques diverses.

1.2 STRUCTURE D'ORGANISATION

Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie

Cadre organisationnel

2001-03-31

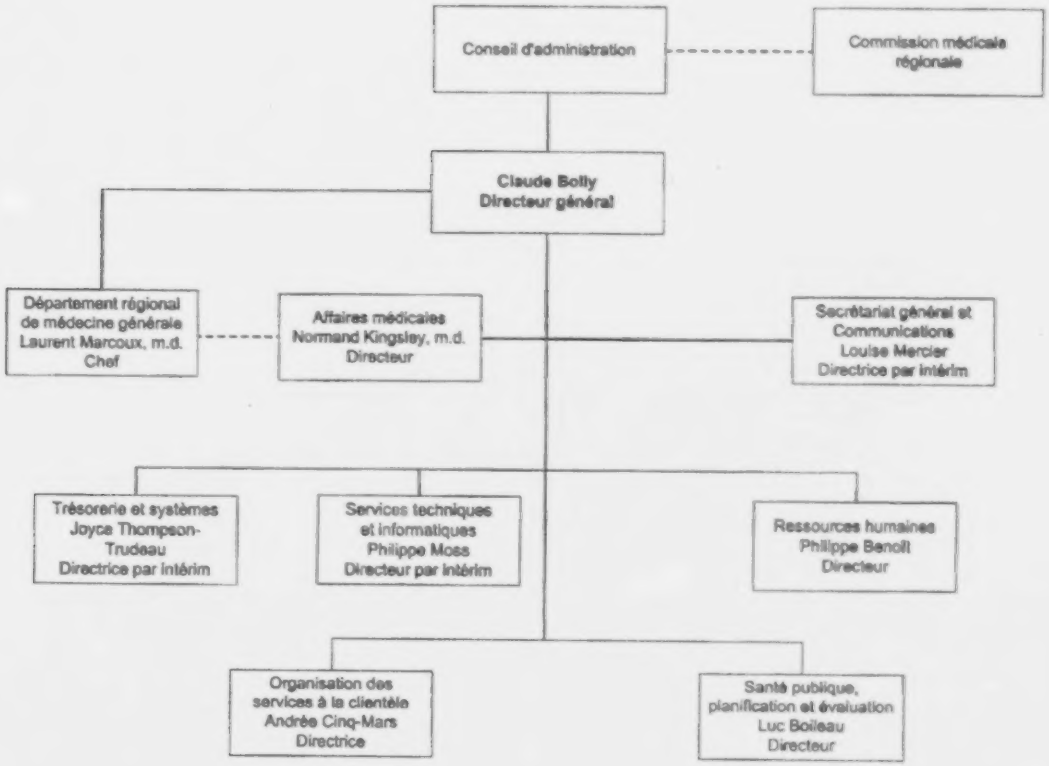

1.2.1 Effectifs de la Régie régionale (en date du 31 mars 2001)

Hors-cadre :	1
Cadres :	
• Temps complet : (excluant 2 cadres rémunérés par la RAMQ et les personnes en stabilité d'emploi, incluant 7 cadres de la Direction de la santé publique et 2 cadres autofinancés).	24
• Temps partiel : Nombre de personnes : équivalents temps complet (excluant les personnes en stabilité d'emploi).	--
• Nombre de cadres en stabilité d'emploi :	2
Employés réguliers :	
• Temps complet : (excluant les personnes en sécurité d'emploi, incluant 93 employés de la Direction de la santé publique, 18 employés autofinancés et 8 cadres conseils)	219
• Temps partiel : (Nombre de personnes : équivalents temps complet, incluant 1,6 employés de la Direction de la santé publique, excluant les personnes en sécurité d'emploi)	4,8
• Nombre d'employés en sécurité d'emploi :	1
Occasionnels :	
• Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice : (incluant 61 450 heures pour la Direction de la santé publique et 61 790 heures autofinancées)	218 990
• Équivalents temps complet : (incluant 34,1 équivalents pour la Direction de la santé publique et 34,3 équivalents autofinancés)	122

1.3 ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

En Montérégie, le réseau de la santé et des services sociaux compte 69 établissements publics et privés répartis comme suit :

- 15 CLSC
- 4 CLSC/CHSLD
- 10 CH
- 11 CHSLD publics
- 21 CHSLD privés (12 privés conventionnés, 9 privés non conventionnés)
- 5 CR publics et 2 privés
- 1 établissement à vocation jeunesse : Les Centres jeunesse de la Montérégie

1.4 CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

La région compte un centre d'enseignement universitaire, l'Hôpital Charles LeMoyne, affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

1.5 ORGANISATION RÉGIONALE DES RESSOURCES EN SANTÉ PUBLIQUE

La Direction de la santé publique, de la planification et de l'évaluation (DSPPÉ) compte près de 220 personnes. On y retrouve des médecins spécialistes en santé communautaire, des médecins omnipraticiens, des dentistes, des professionnels de la santé de différentes disciplines, des agents de recherche, du personnel technique et de secrétariat. Ces ressources se répartissent dans six modules soit : dépistage du cancer du sein, maladies transmissibles, planification-développement, promotion-prévention, santé environnementale-sécurité et santé et sécurité au travail.

La DSPPÉ contribue au développement de l'expertise en santé publique par son association à l'Institut national de santé publique du Québec. Ainsi, près de 30 experts de la direction mettent leur expertise à profit tant pour la santé de la population de la Montérégie que pour celle de la province.

L'enseignement universitaire, particulièrement par l'affiliation universitaire de l'Hôpital Charles LeMoyne à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, fait aussi partie de l'organisation de la direction. Cette affiliation se concrétise par la présence à la direction de six résidents en santé communautaire, un étudiant au doctorat, un étudiant à la maîtrise et près de cinquante stagiaires étudiants en 3^{e} année de médecine pour une durée d'un mois. La direction a reçu aussi une dizaine d'étudiants en provenance d'autres universités.

Les médecins, dentistes et pharmaciens œuvrant à la direction sont membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Hôpital Charles LeMoyne et du département de santé publique de l'Hôpital Charles LeMoyne.

Pour réaliser l'ensemble de ses programmes, la direction bénéficie d'un budget d'environ 7 500 000 $. De plus, la direction gère des projets de promotion de la santé et de prévention des maladies pour environ 13 000 000 $. Ces projets sont réalisés par divers partenaires dont les 19 CLSC de la région, les 10 CH et de nombreux CHSLD et organismes communautaires.

1.6 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SUBVENTIONNÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

La subvention totalisant 17 831 152 $ a été attribuée comme suit :

2 775 789 $	à 72 organismes de maintien à domicile
15 055 363 $	à 260 organismes communautaires de promotion et de services à la communauté

1.7 LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Municipalités	*Établissements*
Jean-Claude Beaudoin, président	André Bergeron
Roger Dumouchel	Diane Caplette
Monique Messier	Mance Cléroux, secrétaire
Myroslaw Smereka	Claude Deslandes
	Jean Lemonde, vice-président
	Monique Simard
Organismes communautaires	***Établissements d'enseignement***
Ghislaine Cournoyer	Marie-Louise Kerneïs
Marc Dunant	Marielle Poirier
Dominique Groison	
Jean-François Pomerleau	
Groupes socio-économiques et autres groupes intéressés	***Membres cooptés***
Henri Lamoureux	Miriam Del Pozo
Yolande Richer	Milton Reddick
Gilles J. Sénécal	Poste vacant (démission)
Présidente de la Commission médicale régionale	***Directeur général***
Micheline Fleurant	Claude Boily

1.8 COMMISSION MÉDICALE RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE (CMR)

Liste des membres de la CMR au 31 mars 2001 avec droit de vote	
Dr Micheline Fleurant	présidente, omnipraticienne élue, Longueuil
Dr François Dubuc	vice-président, spécialiste nommé, Cowansville
Dr Pierre Tétreault	secrétaire, spécialiste élu, Longueuil
Dr Michelle Barrette	omnipraticienne élue, Longueuil
Dr Didier Fay	omnipraticien élu, Granby
Dr Jocelyn Lavigne	spécialiste élu, Saint-Hyacinthe
Poste vacant	
Dr Sylvain Dufresne	omnipraticien nommé, Valleyfield
Poste vacant	
Dr Pierre Michel	omnipraticien nommé, Longueuil
Dr Jacques-Philippe Faucher	représentant du doyen de l'Université de Sherbrooke
Dr Luc Boileau	directeur de la santé publique, RRSSS Montérégie
M. Claude Boily	directeur général, RRSSS Montérégie
Observateurs	
Poste vacant	
Poste vacant	
Membres invités	
Dr Jean-Marc Lepage	représentant du Collège des médecins
Dr Normand Kingsley	RRSSS Montérégie
Dr Viateur Lalonde	RRSSS Montérégie
Dr Christiane Morin-Blanchet	RRSSS Montérégie

Au cours de cette année, la composition de la Commission médicale régionale a été modifiée par :

- la nomination du Dr François Dubuc comme spécialiste nommé et vice-président de la commission; ce dernier a remplacé le Dr Jacques Godin dont le mandat s'est terminé en décembre 2000;
- la nomination du Dr Sylvain Dufresne, omnipraticien représentant le milieu de travail de l'urgence et le secteur de Valleyfield;
- la fin du mandat du Dr Jules Corbeil en décembre 2000; le poste a été comblé en avril 2001;

- la démission du Dr Gaétan Carrier comme membre élu; le poste a été comblé en avril 2001;
- le décès du Dr Hooper, représentant des directeurs des services professionnels et hospitaliers des centres hospitaliers; ce poste a également été comblé en avril 2001.

La Commission médicale régionale a tenu six réunions durant l'année 1999-2000, soit les 19 avril 2000, 1er juin 2000, 6 septembre 2000, 1er novembre 2000, 6 décembre 2000 et 30 janvier 2001.

Les principaux dossiers traités ont été les suivants :

- effectifs médicaux en Montérégie, suivi du plan d'effectifs médicaux 1997-2000, préparation du plan 2001-2003, formulation des recommandations appropriées aux demandes de modification du plan;
- information des membres de la CMR sur les rencontres de la Table des présidents et vice-présidents des CMR avec la Conférence des régies régionales;
- application des modalités de garde en disponibilité dans les établissements de longue durée et dans les services de maintien à domicile des CLSC;
- transition vers le DRMG de l'application des ententes relatives aux activités médicales particulières et couverture des horaires défavorables et des clientèles vulnérables;
- information de la CMR sur le développement des services pour les personnes autistiques et celles présentant des troubles envahissants de développement;
- recommandation de la CMR sur la planification des services en réadaptation en Montérégie;
- suivi du développement du réseau intégré de services pour la lutte contre le cancer en Montérégie;
- suivi des dossiers internes à la Régie régionale, planification de la main-d'œuvre infirmière, demandes pour équipements de haute technologie et autres.

Chapitre 2 - Synthèse des activités de la Régie régionale, des établissements et des organismes communautaires

2.1 Activités 2000 - 2001 de la Régie régionale

2.1.1 Immobilisations et équipements

En ce qui concerne les immobilisations et les bâtiments, les fonds en maintien d'actifs ont été de 3 281 772 $ en 2000-2001. Ils ont permis de subventionner 46 projets de construction et de rénovation dans les établissements publics de la Montérégie, principalement pour améliorer la sécurité des bâtiments et corriger leur vétusté. Rappelons que les projets sont autorisés à la suite d'un exercice régional de priorisation. En 2000-2001, des investissements de 2 206 023 $ en CHSLD ont été réalisés à partir de l'enveloppe dédiée à la sécurité incendie.

Pour ce qui est des équipements, les fonds en maintien d'actifs ont été de 6 360 229 $ en 2000-2001. Un montant de 4 227 853 $ dans les centres hospitaliers de courte durée a permis de subventionner, entre autres, l'acquisition des équipements médicaux. Un montant de 2 082 376 $ a été versé pour les CLSC, les CHSLD, les centres de réadaptation et Les Centres jeunesse.

Des investissements majeurs en haute technologie médicale ont été réalisés durant l'année 2000-2001. Une première enveloppe régionale de 12 467 000 $ octroyée au printemps 2000, a permis d'acquérir de nombreux appareils d'imagerie diagnostique.

À l'automne 2000, une deuxième enveloppe de 11 715 000 $ a permis de développer de nouveaux services technologiques et d'assurer du même coup un renouvellement d'appoint pour le parc des équipements médicaux spécialisés en général. Une troisième tranche nationale de 9 millions est prévue en 2001-2002.

La Régie régionale a poursuivi sa gestion des fonds en location d'espaces pour les établissements publics louant des édifices privés. Cette enveloppe fermée de 12 357 200 $ permet d'optimiser les coûts des loyers et de dégager des marges de manœuvre. L'utilisation maximale des locaux publics est favorisée avant d'autoriser une location dans un local privé.

Enfin, via le Service de planification immobilière (SPI), la Régie régionale a mis sur pied une équipe d'experts en gestion de la construction dans le secteur de la santé. Le SPI est un service autofinancé, au profit des établissements, qui vient soutenir les gestionnaires du

réseau lors de la réalisation d'un projet de construction d'envergure. En 2000-2001, les revenus du SPI se sont chiffrés à 337 577 $ et des efforts ont permis de réaliser 14 projets dans 10 établissements. Mentionnons, entre autres, la rénovation majeure à Réseau Santé Richelieu-Yamaska et la construction du Foyer Châteauguay.

2.1.2 Direction de l'organisation des services à la clientèle (DOSC)

✓ *Services locaux institutionnels*

Réseaux intégrés de services

La Régie régionale a fait siennes les orientations ministérielles au regard du réseau de services intégrés. Dans un premier temps, trois types de clientèles sont visées : les personnes âgées en perte d'autonomie, les personnes atteintes d'insuffisance cardiaque et celles souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC). Un budget total de 1 122 211 $ a été octroyé permettant de soutenir les travaux en cours.

À la suite de l'octroi d'un montant de 280 553 $ (annualisé à 1,1 M$ en 2001-2002), six projets de réseaux de services intégrés ont été développés à différents rythmes et à des degrés divers sur cinq territoires (Châteauguay, Richelieu-Yamaska, Sorel, Longueuil, Granby). Ces derniers s'adressaient tantôt majoritairement aux personnes âgées en perte d'autonomie dans leur globalité, tantôt à la clientèle âgée mais par le biais de problématiques plus spécifiques : maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC), insuffisance cardiaque et asthme. Un septième projet a émergé sur le territoire de Granby et s'adressait aux personnes âgées en perte d'autonomie.

La Montérégie s'est engagée dans un processus de mise en place de réseaux de services intégrés plus globaux allant au-delà des problématiques spécifiques initialement visées ou de l'évaluation des enjeux liés à une telle transformation. Des protocoles d'entente ont été signés et des pratiques ont été harmonisées. La Régie régionale a de plus amorcé des travaux de réflexion afin d'appréhender, d'accompagner et de soutenir l'ensemble de cette réorganisation.

Personnes âgées en perte d'autonomie

En matière d'hébergement temporaire spécialisé en CHSLD, 29 places supplémentaires pour la convalescence lourde ont été ajoutées. Ces dernières s'avèrent être un soutien indéniable pour la personne âgée et ses proches.

Pour sa part, le réseau des CHSLD publics et privés conventionnés a connu une profonde mutation au cours des dernières années. Cette mutation est due, d'une part, aux restrictions budgétaires et d'autre part, à l'évolution des profils et de la variété des clientèles qui sont accueillies en CHSLD (65 % des personnes hébergées sont des clientèles particulières pour lesquelles la programmation actuelle est peu ou pas adaptée à leurs besoins). À cela, s'ajoutent des immobilisations parfois vétustes et peu adaptées aux nouvelles clientèles.

C'est dans ce contexte que le Regroupement des CHSLD et CLSC de la Montérégie ainsi que la Régie régionale ont décidé d'unir leurs efforts afin de se doter d'orientations claires pour répondre plus adéquatement aux besoins variés de la clientèle. Un forum sur le thème « Un CHSLD, des milieux de vie » tenu les 28, 29 et 30 mars 2001, a fourni l'occasion d'identifier les divers milieux de vie à offrir aux personnes hébergées ainsi que l'intensité des services requis selon les diverses problématiques auxquelles elles sont confrontées. À l'issue du forum, les moyens concrets déposés ont été intégrés à un plan d'action régional couvrant trois volets : ressources humaines, immobilisations et stratégies budgétaires.

Panier de services de base en CLSC

Dans le cadre des recommandations du Comité Lebon et de l'Association des CLSC-CHSLD du Québec et en collaboration avec le Regroupement des CHSLD et CLSC de la Montérégie, des travaux ont été amorcés sur l'élaboration d'un panier de services de base pour les familles, les enfants et les jeunes.

Services courants de santé physique en CLSC

Devant le constat à l'effet que les services courants de santé physique en CLSC dépendaient des ressources de santé existantes sur le territoire et que leur offre variait grandement d'un établissement à l'autre, la Régie régionale a amorcé des travaux en cours d'année avec les CLSC afin de tracer un portrait exhaustif de la situation.

Programme de soutien à domicile (CLSC)

Des travaux ont été enclenchés sur le développement d'une méthode permettant de mesurer le taux de réponse aux besoins de la clientèle en soutien à domicile (écart entre les services requis et les services réels).

Tous les CLSC de la Montérégie se sont engagés dans un processus d'harmonisation des pratiques en soutien à domicile. Les travaux ont porté principalement sur le développement des standards de qualité, l'évaluation des besoins de la clientèle, l'élaboration d'une politique d'accès pour les fournitures, les équipements et les aides techniques ainsi que l'élaboration d'une grille commune de mise en priorité pour l'allocation des services (outil commun de gestion des listes d'attente et méthode de mesure des services requis comparativement aux services offerts).

Info-Santé CLSC

Le service Info-Santé CLSC a répondu à un nombre record de plus de 406 000 appels, dont 235 000 à la centrale régionale située au CLSC du Richelieu. Le taux d'abandon a été réduit à 17,8 %. L'objectif ministériel visé de 15 % a presque été rejoint. De même, plus de 68 % des appels ont été répondus en moins de deux minutes alors que l'objectif provincial est de 70 %. À la suite des recommandations découlant de l'évaluation provinciale du service Info-Santé CLSC à l'effet d'intégrer un volet psychosocial disponible en tout temps à la population, un modèle régional d'organisation des services psychosociaux intégrés à Info-Santé CLSC a été développé par les CLSC.

Mesures de désengorgement des urgences (Volet CLSC)

Deux projets de désengorgement des urgences ont été implantés avec la participation des CLSC. Un premier sur le territoire de Longueuil concernait le CH Pierre-Boucher et l'Hôpital Charles LeMoyne avec les CLSC Longueuil-Ouest, Longueuil-Est, St-Hubert, Samuel-de-Champlain et des Seigneuries. Le deuxième, sur le territoire de Châteauguay, impliquait le CH Anna-Laberge et le CLSC Châteauguay. Ces projets ont permis d'augmenter l'accessibilité aux services de santé ambulatoires offerts par les CLSC comme recours préférable aux urgences hospitalières.

Ils ont, de plus, favorisé le retour plus rapide des personnes âgées en perte d'autonomie, en attente d'hébergement ou en convalescence, dans leur milieu de vie naturel ou en résidence d'hébergement. Devant les résultats positifs de ces projets, ils ont été prolongés au-delà du 31 mars 2001.

✓ *Services locaux communautaires*

Le cadre de référence régissant les relations entre la Régie régionale et les organismes communautaires et bénévoles a été adopté. Ce document avait pour but de créer un environnement propice aux échanges avec les organismes communautaires dans une perspective de consultation et de concertation.

Violence conjugale

Dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires, le financement de deux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale a été rehaussé et l'enveloppe du per diem, ajustée. Ainsi, la maison d'hébergement d'urgence la « Passerelle » de Vaudreuil-Soulanges a obtenu la différence lui permettant d'atteindre le financement de base avec une allocation de 82 667 $, la résidence « Elle » du Haut St-Laurent a reçu un montant de 24 742 $. L'enveloppe per diem a, pour sa part, été augmentée de 20 521 $. Trois centres de femmes ont reçu un montant de 22 000 $ soit : « D'main de femmes » de Valleyfield, « La Marg'elle » de St-Rémi et « Le Faré » de Chambly. Pour ces deux derniers organismes, il s'agit d'une première subvention. Parmi les groupes pour hommes violents, trois organismes ont vu leur budget augmenter jusqu'à 50 000 $, sans pour autant atteindre le financement de base. Il s'agit de l'organisme « Entraide pour hommes Vallée du Richelieu » de Belœil avec 38 000 $, « Via L'Anse » de Valleyfield avec 29 408 $ et la « Maison Le Passeur » de Sorel avec 23 356 $.

Services à la communauté d'expression anglaise

Les discussions se sont poursuivies au cours de l'année dans le but de conclure une entente formelle entre Les Centres jeunesse de la Montérégie et le Centre Batshaw de la région de Montréal-Centre pour faire en sorte que ce dernier fournisse les services internes de réadaptation aux jeunes d'expression anglaise de la Montérégie. Des discussions ont eu lieu avec certains organismes communautaires en santé mentale afin d'offrir plus de services à la communauté d'expression anglaise de la Montérégie. Également, des démarches se sont

poursuivies avec les représentants de la communauté d'expression anglaise dans le but d'assurer une écoute active sur l'évolution de leurs besoins. Un appui constant a été donné aux établissements de la Montérégie pour répondre aux besoins en ce sens.

Rappelons que la population d'expression anglaise de la Montérégie est la deuxième plus importante au Québec après celle de la région de Montréal-Centre. Elle représente plus de 15 % des personnes d'expression anglaise du Québec

Réalités homosexuelles

Dans le cadre des orientations ministérielles sur l'adaptation des services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles, un montant de 18 155 $ a été octroyé au Programme régional Action Santé de l'organisme MTS-Sida Montérégie et une première subvention de 12 000 $ à l'organisme Jeunes adultes gais et lesbiennes de St-Hyacinthe. Ces montants provenaient de la subvention du Programme de soutien aux organismes communautaires.

✓ *Services spécialisés et de réadaptation*

Déficience intellectuelle

De nouveaux crédits ministériels de 1 558 402 $, annualisés à 2 077 869 $ en 2001-2002, sont venus actualiser la programmation relative à la déficience intellectuelle et aux troubles envahissants du développement (TED). Cet octroi a principalement permis d'augmenter le nombre d'heures d'intervention auprès des enfants, de diminuer les délais de la liste d'attente en orthophonie des enfants présentant un TED du Centre montérégien de réadaptation, de renforcer les mesures de soutien offertes par les CLSC et les organismes communautaires aux aidants naturels, de réduire l'iniquité budgétaire entre les deux centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) de la région et enfin, de financer la mise sur pied (travaux en cours) d'une équipe régionale d'experts pour la clientèle présentant des troubles graves de comportement (TGC). Un budget de développement de 144 000 $, annualisé à 360 000 $ en 2001-2002, a également été octroyé aux CRDI pour des services aux personnes présentant un TED.

Déficience physique - services

Un montant de 825 000 $ a été octroyé en déficience physique pour des services de prévention-promotion, de réadaptation et d'intégration sociale aux enfants de 6 à 12 ans, de soins de santé dans quatre écoles spécialisées de la Montérégie ainsi que pour des services de transport-hébergement. De plus, un budget de développement de 343 028 $, annualisé à 857 572 $ (2001-2002), a été accordé au Centre montérégien de réadaptation pour améliorer les services spécialisés aux personnes ayant une déficience du langage et de la parole. Une somme de 16 500 $ ainsi qu'un montant de 11 550 $ ont été accordés au Service d'interprétation visuelle et tactile à l'intention des personnes sourdes. Enfin, les programmes d'aides techniques et de fournitures pour les personnes handicapées se sont vu octroyer un budget total de 1 372 892 $.

Déficience physique - neurotraumatologie

La Régie régionale a participé aux visites d'évaluation en neurotraumatologie. L'Hôpital Charles LeMoyne s'est vu confirmer le mandat pour le volet adulte des soins aigus et de réadaptation précoce et le Réseau Santé Richelieu-Yamaska, pour le volet de réadaptation.

Santé mentale

Dans le cadre de l'actualisation des services de santé mentale, un montant de 1 966 827 $, annualisé à 2 622 436 $ en 2001-2002, a été octroyé. Cette injection était destinée à mettre en place des cibles prioritaires adoptées lors du Forum provincial sur la santé mentale tenu en septembre 2000. Des orientations régionales au regard de la mise en place d'un réseau de services intégrés pour les jeunes aux prises avec un problème de santé mentale ont été adoptées et les activités découlant de la phase de démarrage de ce réseau de services sont en cours.

Toxicomanie

Pour poursuivre la consolidation des services en toxicomanie, un montant de 200 000 $ a été alloué à l'établissement Le Virage afin de réduire le nombre de personnes en attente de services externes de réadaptation.

Itinérance - recherche et développement

L'inventaire intitulé « L'hébergement pour personnes sans domicile fixe sur le territoire de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie » a été réalisé. De plus, une somme de 25 000 $, annualisée à 50 000 $, a été octroyée aux organismes communautaires pour consolider les services en itinérance.

Jeu excessif

Dans le cadre d'un programme expérimental sur le jeu excessif, des ressources financières ont été octroyées pour permettre la mise en place de nouveaux services. La Montérégie a été ciblée pour une expérimentation plus intensive et fait partie d'un site pilote de concert avec les régions de Laval et de Montréal-Centre. Un montant de 1 629 167 $ a été alloué à la région de la Montérégie pour les trois prochaines années (479 167 $ pour 2000-2001) afin essentiellement de développer des services de traitement auprès des joueurs excessifs.

Jeunesse – services

Une somme de 75 000 $ a été consentie pour soutenir l'application de l'entente de partenariat intervenue entre Les Centres jeunesse de la Montérégie (CJM) et les CLSC. Les intervenants des différents établissements ont participé à des activités de formation (soutenues par la Régie régionale) pour la mise en place du programme d'action intersectorielle pour les cas de négligence.

Également, une démarche a été entreprise en matière de plan de services individualisés pour la clientèle jeunesse. Les CJM se sont vu accorder une somme de 4 643 726 $ pour améliorer l'accessibilité, consolider les services, mettre en place des programmes de prévention et bonifier les services d'expertise psychosociale.

Violence conjugale et agression sexuelle

Dans le cadre du mandat de coordination intersectorielle confié à la Régie régionale en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle, les travaux se sont poursuivis avec les comités aviseurs régionaux intersectoriels. Un inventaire des services rendus aux victimes d'agression sexuelle en centres hospitaliers et en CLSC a été réalisé grâce à la collaboration des établissements concernés.

Réalités homosexuelles

La Régie régionale a travaillé à l'implantation des orientations ministérielles concernant l'adaptation des services sociaux et de santé aux réalités homosexuelles. Trois séances de formation sous le thème « Pour une nouvelle vision de l'homosexualité » ont été offertes aux établissements et aux organismes communautaires.

Communautés ethnoculturelles

Le Comité régional d'adéquation et d'accessibilité aux services de santé et aux services sociaux pour les communautés ethnoculturelles a repris ses travaux en octobre 2000. Un projet visant à améliorer la communication entre le personnel des différents établissements de santé et de services sociaux de la Montérégie et la clientèle allophone est en élaboration, en partenariat avec les établissements et les communautés ethnoculturelles. Un soutien financier a été apporté au réseau dans l'utilisation des interprètes pour permettre une meilleure accessibilité aux services de santé et aux services sociaux. Enfin, trois formations sur l'intervention en contexte interculturel ont été offertes aux intervenants des établissements.

✓ *Services préhospitaliers d'urgence*

Le Centre de communication régional du groupe Alerte-Santé a été confirmé comme centre de communication santé reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Une révision complète des protocoles d'interventions cliniques des techniciens ambulanciers a été effectuée, contribuant ainsi à améliorer et à standardiser les diverses techniques d'intervention.

Le soutien à l'implantation de nouveaux services de premiers répondants sur le territoire a été maintenu, portant à 23 le nombre de services dûment accrédités. La mise en place de tels services permet de comprimer les délais d'intervention dans les cas d'urgences vitales contribuant ainsi à une réduction de la mortalité et de la morbidité. De plus, l'instauration d'un projet pilote cautionné par le Collège des médecins du Québec permet à présent aux premiers répondants d'administrer « l'ÉpiPen » dans les situations de réactions allergiques.

Mesures d'urgence

En 2000-2001, 64 sinistres se sont produits en Montérégie. Il s'agit d'une augmentation de 56 % par rapport à l'année 1999-2000. Parmi les plus importants, on retrouve l'incendie de l'usine Réjean à Vaudreuil (évacuation d'environ 7 000 personnes), plusieurs incidents dans différentes industries, des incendies dans des résidences de personnes âgées ou des CHSLD.

Au niveau de la planification des mesures d'urgence, des travaux ont été entrepris pour bonifier le plan d'urgence régional à la suite des recommandations de la Commission Nicolet et du Rapport Pauchant concernant la tempête de verglas de janvier 1998. Une collaboration a été apportée auprès du Ministère pour la production d'outils de formation en matière de mesures d'urgence, notamment lors de la rédaction d'un guide d'intervention en santé physique de première ligne pour les CLSC. Nous avons également soutenu la production d'outils de formation.

Dans le cadre du plan de modernisation, l'équipe des mesures d'urgence a collaboré à la production d'un projet novateur d'audit (outil virtuel de contrôle et de gestion) de sécurité et de mesures d'urgence informatisé (via Lotus Notes). Ce nouvel outil permet d'avoir accès « en ligne » à l'ensemble des données sur le niveau de planification de mesures d'urgence de l'ensemble des établissements du réseau et d'aider les établissements dans leur processus de planification de mesures d'urgence.

2.1.3 Direction de la santé publique, planification et évaluation (DSPPÉ)

✓ *Promotion - prévention*

Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)

- Soutien à l'implantation des projets PCNP des CLSC.
- Élaboration du projet « Ensemble vers une culture d'allaitement » en collaboration avec des partenaires de la région, soutien à sa mise en œuvre et à son évaluation.

Programme pour l'allaitement maternel

- Soutien aux diverses actions réalisées dans le cadre du programme régional : formations des responsables locaux et des intervenants des CLSC, des CH et des organismes communautaires - formation sur l'animation de groupe - rencontres entre les responsables locales, les chefs d'unité des maternités des CH, les organismes communautaires - conception de matériel éducatif (trousse de formation de base sur l'allaitement maternel, cartable d'animation et guide d'accompagnement).
- Réalisation d'une étude sur la prévalence de l'allaitement maternel en Montérégie et sur les facteurs associés (taux et déterminants de l'initiation et de la durée de l'allaitement, etc.).

- Réalisation d'une étude sur l'implantation de « L'initiative des hôpitaux amis des bébés » (IHAB) dans les neuf centres hospitaliers de la Montérégie.
- Modèles de politiques d'allaitement (CH et CLSC).
- Recommandations pour le réaménagement de l'unité de maternité de l'Hôpital Pierre-Boucher.
- Révision de la planification du programme régional à partir du modèle « Precede-Proceed ».

Petite enfance – Programme intégré de services et d'interventions en périnatalité en Montérégie (PRINSIP)

- Formation à l'interdisciplinarité pour les dix-neuf équipes PRINSIP.
- Tournée et suivi des plans d'action des tables intersectorielles PRINSIP.
- Élaboration d'un cadre préliminaire d'évaluation pour l'ensemble du programme PRINSIP.
- Rédaction et diffusion des rapports individuels de la tournée des dix-neuf CLSC de la Montérégie effectuée en 1999.
- Participation au comité aviseur pour le projet d'harmonisation des données en périnatalité, dossier provincial.

Compétences parentales

- Soutien à la diffusion et à la réalisation de programmes de développement des compétences parentales au sein des tables locales « À toute jeunesse ».
- Mise en place de cinq formations dans le but d'habiliter les intervenants à offrir des programmes de compétences parentales (« Animation d'un groupe de parents », « Vie de famille, de la discipline à l'amour », Parent d'ado, une traversée »).

Santé dentaire

- Élaboration et diffusion du document « Programme public de services dentaires préventifs en Montérégie : adaptation ». Planification de l'implantation de ce même programme.
- Élaboration et diffusion du document « Suivi préventif en santé dentaire : consentement et renseignements médicaux ».
- Élaboration d'une programmation en santé dentaire pour les enfants de 0 à 5 ans. (Volet comportements préventifs des parents).
- Organisation du 6e Colloque de santé dentaire publique du Québec.
- Participation à l'élaboration des sections santé dentaire de la Loi sur la santé publique et du Programme national de santé publique.

Jeunesse

- Soutien à l'implantation régionale et locale du programme « À toute Jeunesse ». Plus de 500 intervenants sont regroupés en 19 tables locales intersectorielles et procèdent à une démarche de planification dans le but d'offrir aux jeunes et à leur famille des programmes de promotion de la santé et de prévention. Avec le soutien de la Direction de la santé publique, 179 organismes communautaires, 90 municipalités, 95 écoles ou commissions scolaires, Les Centres jeunesse et les CLSC sont engagés dans une démarche locale de planification et de programmation.
- Validation des plans d'action (1999-2000) et affectation de l'allocation « À toute Jeunesse » pour les 369 projets présentés.
- Formations aux intervenants sur les thèmes : « Prévention du suicide », « Prévention de la violence chez les jeunes », « Promotion d'une image corporelle saine », « Vie de famille, de la discipline à l'amour », « Animation d'un groupe de parents » et « Parent d'ado, une traversée ».
- Élaboration d'avis sur le financement des interventions de soutien familial et scolaire ainsi que pour les activités récréatives offertes par les organismes communautaires.
- Production et diffusion d'une trousse de prévention des grossesses « Choisir à temps » (vidéo d'accompagnement et formation des intervenants).
- Élaboration du plan d'action en planification des naissances.
- Soutien à l'expérimentation de projets pilotes « Enfants témoins ou victimes de violence », « Éducation à la sexualité au primaire », etc.
- Organisation de la deuxième journée montérégienne de santé publique (2000) « Nouvelles réalités, nouveaux défis, nouveau partage » qui a rassemblé plus de 250 participants en provenance des CLSC et des organismes communautaires.

Programmation clientèle adulte

- Identification des problèmes de santé chez la clientèle adulte des 18-64 ans (déterminants, ampleur, sévérité, facteur de risque associé, intervention efficace et faisabilité) et évaluation de l'importance de chacun des problèmes à partir des données recueillies (incidence et prévalence).

Personnes âgées

- Consultation sur le Cadre de référence pour la programmation 2001-2006 en promotion de la santé et du bien-être et en prévention auprès des aînés de la Montérégie « Un art de vivre en santé, une qualité de vie » réalisé à l'automne 2000.

  Au delà de 125 personnes en provenance des organismes communautaires, des CLSC-CHSLD, des CH, de l'intersectoriel, des regroupements d'aînés de même que des professionnels de la santé en pratique privée ont participé aux séances de consultation qui ont permis de recueillir près de 50 avis écrits.

Tabagisme

Soutien actif à l'implantation de la Loi sur le tabac dans divers milieux :

- maintien d'une réponse téléphonique pour le traitement des demandes d'information en provenance de la population;
- soutien à l'implantation du programme d'aide à cesser de fumer « À vos marques, prêts, arrêtez! » dans les 19 CLSC du territoire et formation des animateurs;
- soutien à l'implantation du programme « La Gang allumée pour une vie sans fumée » dans 55 écoles secondaires et 18 maisons de jeunes;
- soutien à l'implantation du programme de prévention du tabagisme « Méchant problème » auprès des jeunes de 5e et 6e années du primaire, dans 164 écoles de milieu défavorisé;
- collaboration au défi provincial « J'arrête, j'y gagne! » pour la promotion auprès de la population et des entreprises régionales;
- production d'un dépliant sur la fumée de tabac dans l'environnement et la santé des enfants diffusé dans les centres de la petite enfance de la Montérégie et animation d'un kiosque dans le cadre du colloque de l'Association des médecins de langue française du Canada;
- évaluation de l'implantation et des effets des programmes régionaux de prévention auprès des jeunes et des groupes d'aide à cesser de fumer.

Suicide

- Conception du plan d'action montérégien pour la prévention du suicide 2000-2003 (prévention – intervention – postvention) et soutien à la conception d'un programme cadre de postvention.
- Implantation du programme régional de formation à l'intervention en situation de crise suicidaire et journées thématiques offertes aux intervenants sur la prévention auprès des jeunes.
- Mise en place d'une ressource-conseil en prévention auprès des réseaux jeunesse (soutien à l'entraide et à la postvention).

Prévention de la toxicomanie

- Arrimage des projets d'entraide par les pairs avec l'équipe de prévention du suicide.
- Développement et expérimentation d'un projet pilote en prévention de la toxicomanie s'adressant aux parents en général et aux élèves de cheminement particulier.

Traumatismes intentionnels - violence

- Implantation de deux nouveaux protocoles de collaboration inter-organismes en matière de violence conjugale « Tolérance Zéro ».
- Évaluation de protocoles de collaboration inter-organismes en matière de violence conjugale.
- Soutien à l'évaluation et à l'implantation d'un outil de dépistage de la violence conjugale adapté au milieu hospitalier et formation des omnipraticiens au dépistage de la violence conjugale.
- Soutien à des activités de sensibilisation des éducatrices de garderie et des enfants témoins et victimes de violence conjugale. Évaluation du programme d'intervention.
- Développement et lancement (en collaboration avec des partenaires multisectoriels) d'une politique de prévention de la violence et des agressions sexuelles dans les sports et les loisirs des jeunes.
- Soutien à l'implantation d'un projet pilote de prévention des abus et de la négligence envers les personnes âgées.
- Diffusion des résultats d'une étude sur les thèmes de la violence et du suicide présents dans les médias.
- Production d'un rapport sur l'état de situation en regard des agressions sexuelles en Montérégie.
- Soutien à des activités de sensibilisation à la problématique des agressions sexuelles en milieu de travail.

Lutte à la pauvreté, développement social – sécurité alimentaire

- Participation au projet « Bâtir ensemble la sécurité alimentaire en Montérégie » (BELSAM) en collaboration avec SOS Dépannage Moisson Granby, Moisson Sud-Ouest et CDARS-Moisson Rive-Sud.

Activité physique Kino-Québec - clientèle des jeunes

- Mise sur pied des projets pilotes « Acti-midi » en milieu scolaire et « Loisir actif chez les jeunes » en milieu rural.
- Organisation de soirées d'information sur l'animation et l'aménagement de la cour des écoles.
- Sensibilisation des éducateurs physiques à la problématique de l'abandon de la pratique de l'activité physique.
- Promotion et diffusion de l'avis du comité scientifique de Kino-Québec « L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes ».
- Réalisation de la campagne « École Active ».

Activité physique Kino-Québec - clientèle des adultes

- Organisation d'ateliers d'information et de formation pour nos collaborateurs.
- Collaboration à la création de différents outils : « L'Actimètre », ligne Info-Actif Montérégie, carte aux patients, offre de documentation et fiches aux médecins.

Activité physique Kino-Québec - clientèle des aînés

- Recensement régional des activités physiques offertes aux aînés.
- Évaluation des projets PAPA en lien avec l'activité physique.

✓ *Maladies transmissibles*

Maladies évitables par l'immunisation

- Poursuite du programme de vaccination contre l'hépatite B en 4e année du primaire (taux de couverture vaccinale atteint cette année : 90,5 %) et rattrapage de vaccination contre l'hépatite B en 5e secondaire (taux de couverture vaccinale atteint : 76,5 %).
- Vaccination contre l'influenza de 81 % des personnes âgées vivant en institution et 57,6 % des personnes vivant en milieu ouvert. Ajout de la clientèle des personnes âgées entre 60 et 64 ans à la vaccination contre l'influenza. Ceci a augmenté d'environ 60 000 le nombre de personnes à rejoindre.
- Obtention de contrats afin d'assurer une saine gestion des produits immunisants auprès des vaccinateurs en cliniques privées.

Maladies à déclaration obligatoire (MADO)

En Montérégie, 3 292 maladies infectieuses et 196 intoxications par agents chimiques ont été déclarées en 2000.

- Cette année encore, un cas de rubéole congénitale a été déclaré.
- Les maladies transmissibles sexuellement sont les maladies les plus fréquentes. La chlamydiose génitale conserve le premier rang avec 1 156 déclarations et 77 % des cas surviennent chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.
- L'entérite à E. Coli est la seule entérite dont l'incidence montérégienne dépasse celle observée au Québec. C'est la consommation de viande hachée ou attendrie qui fut le plus souvent en cause.
- On a noté une augmentation importante du nombre de déclarations d'exposition humaine aux chauves-souris. Ceci est survenu après l'annonce dans les médias du décès d'un enfant montréalais atteint de la rage à la suite d'un contact avec une chauve-souris.
- La tularémie a refait surface cette année avec six cas déclarés, tous reliés au dépeçage d'animaux sauvages.

MTS - MTS sang

- Projets d'intervention préventive visant les clientèles vulnérables (jeunes toxicomanes en difficulté).
- Programme d'intervention auprès des clientèles autochtones.
- Amorce de l'implantation du cadre de référence sur le travail de proximité (travail de rue et travail de milieu).
- Application du plan d'intervention provincial auprès des personnes ayant l'hépatite C.
- Formation sur la prise en charge des travailleurs exposés au sang ou aux liquides biologiques offerte aux CLSC et CHSLD.

✓ *Dépistage du cancer du sein*

Treize des quatorze centres de dépistage désignés (CDD) offrent maintenant des services. Quatre centres de référence pour investigation désignés (CRID) sur six sont certifiés et tous offrent des services d'investigation. Ils travaillent à consolider les équipes multidisciplinaires et à s'orienter vers les exigences du programme.

- **Dépistage :** Envoi de 48 681 lettres invitant les femmes à passer une mammographie; 15 614 lettres de rappel; 45 926 relances; 31 774 lettres de résultats. De plus, la ligne téléphonique d'information (1-888) a reçu 7 314 appels en 2000-2001.
- **Promotion du PQDCS :** Mise sur pied d'un groupe d'organismes soutien-entraide pour les femmes en attente de diagnostique. Utilisation d'une nouvelle stratégie de recrutement, la pièce de théâtre « La Mammo, quel scénario » présentée à 1 538 femmes à travers la Montérégie.
- **Formation et évaluation :** Formation sur les différents volets du programme. L'analyse des données fournies par le système d'information a permis de produire un 2e rapport individuel d'activités pour chacun des radiologistes et des technologues des CDD en les comparant aux résultats de la région et aux exigences du programme.

✓ *Santé environnementale et sécurité*

Santé environnementale

Le volet santé environnementale touche les aspects de protection en santé publique au regard des problèmes liés à la contamination de l'air, de l'eau et des sols. Outre les activités de surveillance de l'état de santé de la population, une réponse est assurée à de nombreuses demandes d'expertises et d'avis auprès d'organismes gouvernementaux ou publics et de citoyens. Une présence est également nécessaire lors de situations d'urgence environnementale.

- **Qualité de l'air intérieur** : Enquête auprès des commissions scolaires sur l'état de salubrité des écoles préfabriquées. Amorce d'une étude sur la qualité de l'air intérieur dans les résidences et les effets sur la santé des enfants.
- **Demandes du MSSS :** Participation à de nombreux comités d'experts (amiante dans les écoles, qualité de l'eau, monoxyde de carbone, moisissures, qualité de l'air extérieur, herbe à poux, schémas d'aménagement des MRC, qualité des sols, etc.).
- **Qualité de l'eau** : Demandes fréquentes concernant les suivis exigés à la suite des contaminations de l'eau de surface et des puits par des métaux lourds ou des composés chimiques, à la suite également d'utilisation d'engrais et de pesticides et à cause de la contamination bactérienne.

Sécurité

Les domaines d'intervention couverts par les traumatismes non intentionnels incluent les blessures reliées au transport, au domicile (chutes, brûlures, noyades, intoxications) et aux activités sportives et récréatives.

- Documentation d'un état de situation des blessures à domicile pour la Montérégie (ampleur du problème, déterminants, interventions efficaces et portrait statistique de la mortalité - morbidité) et préparation d'avis (brûlures à l'eau chaude du robinet, sirop Ipéca et charbon activé, politiques publiques sur l'alcool, etc.) pour l'Institut national de santé publique.
- Activités de promotion des dispositifs de retenue des 0-5 ans auprès des CLSC et des services de garde à l'enfance.
- Production d'avis sur la sécurité des schémas d'aménagement des MRC.
- Validation du guide sur la sécurité des aménagements cyclables.
- Enquête d'observation sur la sécurité des aires de jeu des écoles et des municipalités, promotion du « Guide des aires de jeu 98 » et formation auprès des municipalités, écoles et garderies.
- État de situation sur la vente d'alcool aux mineurs et renforcement de la loi auprès des commerces.
- Collaboration à la rédaction d'un avis au MTQ sur la Politique de sécurité dans les transports.

✓ *Santé et sécurité au travail*

- Outre la mise en œuvre des activités liées au contrat spécifique, trois programmes ont mobilisé les intervenants : la réduction de l'exposition au styrène dans les établissements de fabrication de plastiques renforcés, la prévention de la silicose associée au décapage au jet et la réduction de l'exposition des travailleurs aux gaz et aux fumées de soudage.

- Deux colloques régionaux et douze ateliers locaux ont permis de rejoindre des producteurs agricoles afin de les sensibiliser aux risques à la santé et à la sécurité associés au travail en espace clos.
- Évaluation de plus de 100 nouveaux programmes de santé spécifiques à des établissements et près de 250 mises à jour de programmes.
- Présentation des résultats de l'« Opération 2000 » aux équipes locales, aux représentants de la CSST ainsi qu'au Colloque annuel des médecins en santé au travail.

✓ *Planification et développement*

- Élaboration d'un portrait de services effectué dans le cadre des travaux préliminaires à l'élaboration d'un plan régional de lutte contre le cancer.
- Participation au développement du projet de capitation qui vise la MRC du Haut St-Laurent, pour les aspects d'intégration des services à une population donnée et la réorganisation des services de première ligne.
- Développement de méthodologies d'allocation des ressources touchant les personnes âgées et les soins à domicile, particulièrement dans les CHSLD et CLSC, avec l'aide des représentants du réseau.

Secteur planification-développement - volet recherche et évaluation

- Élaboration d'un cadre préliminaire d'évaluation de l'ensemble du programme PRINSIP.
- Évaluation du programme de prévention des chutes, du programme de vaccination contre le pneumocoque, promotion de l'utilisation du condom dans les cliniques jeunesse et de la vaccination du personnel dans les CH et les CHSLD.
- Contribution de l'équipe connaissance-surveillance à plusieurs travaux d'envergure provinciale ou régionale (analyse des résultats de l'enquête sur la santé des jeunes de Santé Québec, portrait de la mortalité et de la morbidité par cancer pour la Montérégie, etc.).

Capitation

Projet qui vise l'expérimentation d'un mode d'offre de soins et de services organisés et financés pour la population du territoire rural de la MRC du Haut St-Laurent (25 000 personnes). Il a impliqué la mise en place d'un réseau de services intégrés afin de concrétiser les changements souhaités. L'ensemble des établissements de santé et des centres médicaux participe au projet qui s'inscrit dans les réformes suggérées par plusieurs experts, notamment dans la réorganisation des services de première ligne, afin d'améliorer les services à la population.

IPAC - itinérance

Afin d'actualiser la mise en application de l'entente fédérale-provinciale découlant du programme d'initiative de partenariat en action communautaire (IPAC), la Régie régionale de la Montérégie s'est vue confier le mandat d'élaborer un plan communautaire avec ses partenaires et de le soumettre aux instances concernées pour approbation.

TOUT PROBLÈME MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE PARTICULIER SURVENU OU CONSTATÉ

En février 2001, une éclosion de quatre cas d'infection à méningocoque dans une polyvalente de la région a nécessité une intervention d'urgence auprès de quelque 3 000 personnes fréquentant cet établissement scolaire. Cette intervention consistait à administrer un vaccin et à prescrire un antibiotique. Les vaccins et les antibiotiques ont été donnés sur place sur une période d'un peu plus de deux jours avec la collaboration du personnel de Les CLSC et CHSLD de La Pommeraie et le personnel du service de pharmacie de l'Hôpital Charles LeMoyne.

2.1.4 Direction des affaires médicales (DAM)

✓ *Département régional de médecine générale (DRMG)*

L'année 2000-2001 a vu la création du Département régional de médecine générale. D'abord, trois membres ont été élus par l'ensemble des médecins omnipraticiens de la Montérégie. Il y a eu la nomination, par ces derniers, de neuf autres membres pour former le comité de direction du DRMG. Ce comité a procédé à l'élection du chef du département. Ainsi le Dr Laurent Marcoux est devenu le premier chef du DRMG de la Montérégie.

Ces membres ont procédé à l'organisation du Comité de direction en se dotant de règles de fonctionnement. Le Comité de direction a pris la relève quant aux traitements des demandes ayant trait aux activités médicales particulières et aux effectifs médicaux en omnipratique. Il a amorcé une réflexion sur la transformation de la pratique médicale de première ligne, rejoignant ainsi les recommandations de la Commission Clair. Le chef du département a échangé avec les membres du DRMG sur leurs préoccupations locales lors d'une tournée régionale.

✓ *Plan d'effectifs médicaux*

Au cours de la dernière année, les établissements de la Montérégie ont recruté certains médecins sans pour autant atteindre les objectifs de croissance déterminés par le Ministère. Ce dernier a donné le coup d'envoi à l'élaboration du plan des effectifs médicaux pour les médecins spécialistes d'une durée de deux ans, soit du 1er avril 2001 au 31 mars 2003.

✓ *Services spécialisés de santé*

Dialyse rénale

À la demande du Ministère, un état de situation sur le niveau et la disponibilité de services de dialyse en Montérégie a été produit en août 2000 en collaboration avec chacun des six centres de service. Par la même occasion, les besoins de développement et de soutien financier en regard de l'augmentation du volume de la clientèle ont été également transmis. Nous avons enregistré une croissance de 13,5 % de dialysés traités dans nos centres de dialyse au cours de l'année qui vient de se terminer.

Cependant, aucune allocation n'a été effectuée à ces fins en 2000-2001. Nous prévoyons qu'à un volume de 386 dialysés traités en Montérégie, s'ajouteront 194 nouveaux clients en cours d'année 2001-2002.

Deux centres de dialyse, soit le Centre hospitalier régional du Suroît et Réseau Santé Richelieu-Yamaska, desservant déjà un volet de la clientèle dialysée, complètent actuellement des nouveaux locaux qui permettront de desservir l'ensemble de la clientèle de leur territoire. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un financement régional. L'Hôtel-Dieu de Sorel s'est vu accorder l'achat de deux hémodialyseurs supplémentaires afin de répondre aux besoins d'augmentation de clientèle.

Traumatologie

La consolidation du réseau régional de traumatologie s'est effectuée par la reconnaissance de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins comme centre secondaire en traumatologie.

Des travaux initiés par le centre tertiaire en collaboration avec le Centre montérégien de réadaptation, Réseau Santé Richelieu-Yamaska et la Régie régionale permettent actuellement de mettre en place un programme de dépistage des traumatisés crâniens légers en collaboration avec chacun des centres désignés en traumatologie.

Notre soutien fut également apporté au comité d'experts externes lors des travaux concernant les services de réadaptation en Montérégie de même qu'au comité provincial et au comité des centres tertiaires.

✓ *Centres d'enseignement sur l'asthme*

Une allocation a été accordée par le Ministère au Regroupement des centres d'enseignement sur l'asthme du CLSC St-Hubert, dans le cadre du financement des réseaux intégrés de services.

✓ *Laboratoire de biologie médicale*

Encore cette année, la performance des laboratoires et l'accessibilité aux services de prélèvements ont fait l'objet d'un suivi soutenu et d'actions régionales et locales. En 2000-2001, neuf des dix centres hospitaliers de la région ont clôturé l'année avec un coût unitaire de production en laboratoire inférieur à 0,70 $, devançant en cela les attentes fixées par le Ministère. Au regard de l'accessibilité aux services de prélèvements, la région a reçu la cote « A », soit la meilleure de cinq notes possibles attribuées par le groupe ministériel de soutien des laboratoires.

L'adoption d'une norme provinciale de qualité, fixant à 25 000 le traitement minimal de lames en cytologie pour un laboratoire, a conduit l'Hôtel-Dieu de Sorel à amorcer des démarches en vue du transfert de ses activités en cytologie gynécologique dans un autre établissement. Deux autres laboratoires, soit ceux des centres hospitaliers Régional du Suroît et Anna-Laberge, ont également fait l'objet d'une approche particulière dans ce contexte en raison de volumes légèrement en deçà de la norme.

✓ *Banque de sang*

Dans le dossier des banques de sang, l'Hôpital Charles LeMoyne est le centre désigné pour la Montérégie alors que les autres centres hospitaliers sont des centres associés.

Des ententes de services en vue de formaliser et préciser les responsabilités des différentes parties ont été signées entre l'Hôpital Charles LeMoyne et chacun des autres centres hospitaliers de la région. Une tournée des centres associés par l'équipe concernée du centre désigné a également été amorcée cette année et devrait se poursuivre en 2001-2002.

Les crédits consentis à la Montérégie pour l'achat d'équipements dédié au projet du système d'information intégré sur les activités transfusionnelles et d'hémovigilance (SIIATH) totalisent 50 540 $.

✓ *Mesures de désengorgement des urgences*

Des crédits non récurrents de 6 553 683 $ ont été distribués aux centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés pour mettre en place des mesures favorisant le désengorgement des urgences. Les critères de répartition tiennent compte des bassins de desserte, de la population de 65 ans et plus et du nombre de patients sur civière à l'urgence. Les mesures prises comprennent : augmentation de places d'hébergement transitoire en CHSLD et achats de place dans les centres d'hébergement privés et les résidences d'accueil. Ces sommes ont aussi permis d'augmenter les services de réadaptation en CHSLD, de maintien à domicile et de réadaptation en CLSC et l'achat d'équipements permettant le retour à domicile.

✓ *Liste d'attente en chirurgie*

Distribution de crédits non récurrents de 1 179 548 $ aux centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés pour la diminution des listes d'attente prioritairement en ophtalmologie et en orthopédie. Cette allocation a permis de réduire les listes d'attente en chirurgie de 865 cas de cataractes, 105 cas de prothèses du genou et 57 cas de prothèses de la hanche.

✓ *Lutte contre le cancer*

- Mise sur pied du Comité régional de lutte contre le cancer composé de représentants de tous les types d'organismes et de professionnels impliqués et début des travaux devant mener à l'élaboration d'un plan régional.
- Élaboration de la première partie d'un portrait de la Montérégie touchant plus particulièrement le volet épidémiologique et les services de chimiothérapie.
- Embauche d'une intervenante-pivot dans chacun des centres hospitaliers traitant les personnes atteintes de cancer.
- Démarches auprès du Ministère et du Comité national de radio-oncologie pour s'assurer de l'acceptation et du financement de la demande d'ouverture d'un centre de radio-oncologie en Montérégie.

✓ *Imagerie par résonance magnétique (IRM)*

- Autorisation du Ministère pour l'implantation d'un premier appareil d'IRM en Montérégie (l'Hôpital Charles LeMoyne a été retenu comme site).
- Début de l'élaboration d'un document sur les orientations régionales en termes de développement de l'IRM en collaboration avec le service de GBM de la Montérégie.

2.1.5 Direction des services techniques et informatiques (DSTI)

✓ *Plan de modernisation*

- **Infrastructures administratives et de soutien** : Modernisation au niveau des services cliniques, des laboratoires de deux centres hospitaliers avec un nouveau concept « core-lab », modernisation en stérilisation aux blocs opératoires de huit CH par l'achat de boîtiers de stérilisation et la distribution automatisée des médicaments en CH et CHSLD.
- Poursuite des travaux sur la radiologie numérisée dans une optique régionale et étude sur les achats en services d'imagerie médicale, de médecine nucléaire et de radio-oncologie.

- **Infrastructures techniques** : Études sur le transport et sur les services alimentaires (production et nutrition clinique). Dépôt de soixante évaluations en économie d'énergie conduisant à la réalisation de projets pour 4 millions.
- **Services administratifs** : Sélection de la compagnie CGI comme intégrateur pour la réalisation du projet de systèmes intégrés de gestion des services administratifs couvrant dix neuf établissements. Étude de réduction du coût des prestations d'assurance-salaire et de santé et sécurité au travail dans quatorze établissements.
- **Ressources informationnelles :** Élaboration d'une vision technologique sur l'impact de la modernisation des systèmes d'information sur le réseau de télécommunications. Définition d'un modèle de dossier patient unique inter-établissements pour personnes en perte d'autonomie. Mise en place d'un lien haute vitesse pour la téléradiologie à l'hôpital Charles LeMoyne. Déploiement de l'outil calendrier électronique pour les lits d'hébergement temporaire. Automatisation de la production et diffusion des rapports de gestion sur la liste d'attente en hébergement dans les établissements de la région.

Le bilan financier au 31 mars 2001 et les perspectives du Plan de modernisation régional sont les suivants :

Bilan au 31 mars 2001		**Perspectives jusqu'au 31 mars 2004**	
Valeur des investissements	21 049 149 $	Valeur des investissements prévus :	65 162 189 $
Économies récurrentes	4 246 679 $	Économies annuelles récurrentes :	13 753 064 $
Rendement (économies-subventions) :	41 %	Rendement (économies-subventions) :	69 %
Valeur des subventions :	10 373 686 $	Valeur des subventions :	20 014 077 $
Ratio subventions-investissements :	49 %	Ratio subventions-investissements :	31 %

✓ *Génie biomédical (GBM)*

En plus des clients réguliers des régions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec et de la Conférence des régies régionales, le GMB a donné des services au CH universitaire de Québec, à la Régie régionale de la Côte-Nord, à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, à la Corporation d'hébergement du Québec, au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, à la Régie Régionale de Laval et à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

- Record de 21 030 927 $ d'achats d'équipements médicaux spécialisés : appareil d'imagerie par résonance magnétique mobile pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue, achat provincial pour 13 établissements d'appareils d'anesthésie et de

monitoring, plus de 60 moniteurs-défibrillateurs semi-automatiques pour les ambulanciers et premiers répondants de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec et achat regroupé de trois salles de radiofluoroscopie pour l'Hôtel-Dieu de Sorel, le CH de Granby et le CH de Gaspé.

- Traitement de 311 alertes médicales, inspections de radioprotection et calcul de blindage pour 12 établissements. Formation pour les techniciens en génie biomédical de six régions. Début du travail pour le Centre hospitalier ambulatoire régional du Sud de Lanaudière.
- Mise à jour du logiciel (Conférence des régies régionales) pour le maintien du parc immobilier et mobilier.
- Études de vétusté et de priorisation de remplacement de tous les équipements biomédicaux de la région de Laval, du CH de Gaspé et du CH régional de Lanaudière.
- Évaluation de la gestion des actifs immobiliers, informatiques et des équipements médicaux spécialisés pour la Corporation d'hébergement du Québec.
- Réalisation de deux études d'implantation de « core-lab » pour l'Hôpital Charles LeMoyne et Réseau Santé Richelieu-Yamaska.
- Soutien à l'Hôpital Charles LeMoyne et au CH Régional de Lanaudière par le prêt d'ingénieurs biomédicaux.
- **Volet modernisation** : Pilotage de la démarche de modernisation des services cliniques de support (imagerie médicale, laboratoires, pharmacie, stérilisation et buanderie) en Montérégie. Amorce d'études de faisabilité et appel d'offres sur l'implantation de systèmes de radiologie numérique (PACS) dans les centres hospitaliers du Haut-Richelieu, de Granby et Brome-Missisquoi-Perkins. Réalisation d'une étude d'évaluation des besoins des services d'imagerie de la région de la Mauricie-Centre-du-Québec et de faisabilité d'implantation d'un système PACS régional.
- **Volet international :** Obtention du contrat international, en partenariat avec l'Unité de santé internationale de l'Université de Montréal (USI) et la firme Conseil en Immobilisation et Management (CIM), pour assister le ministère de la Santé du Maroc dans la mise en place de la réforme du système de santé et touchant le déploiement des technologies, la maintenance des équipements hospitaliers et la définition des normes en matière d'équipements médicaux.
- Mission de travail au Brésil (conjointement avec la Régie régionale de l'Outaouais et le Bureau du partenariat économique du MSSS du Québec) afin d'en connaître le réseau hospitalier et d'y évaluer les possibilités d'affaires dans le secteur biomédical.

✓ *Service de réingénierie des processus*

- **Secteur clinique** : Intégration des services ambulatoires, des services en santé mentale et en santé cardiovasculaire pour la MRC du Haut-Saint-Laurent. Révision des processus et modernisation dans un contexte d'amélioration de la qualité des services et de la qualité de la vie au travail dans un CHSLD.
- **Secteur administratif** : Réorganisation du travail à l'accueil, aux archives et à l'approvisionnement dans un CLSC. Réorganisation du travail clérical pour une clinique externe affiliée à un centre hospitalier.
- **Secteur modernisation** : Réalisation de différents mandats dans les secteurs transport, entretien sanitaire, approvisionnement, buanderie, livraison de linge en vrac et services de pharmacie.

✓ *Technocentre régional*

- Implantation du réseau de télécommunication sociosanitaire (RTSS) et du logiciel de courrier électronique Lotus Notes (en intégrant particulièrement les établissements privés conventionnés, les facilités pour le travail à domicile et la consolidation de la sécurité).

✓ *Système et technologies de l'information*

- Reddition de comptes pour le dossier « Adaptation à l'an 2000 » (coûts de l'opération : 14 millions pour notre région).
- Amélioration de systèmes d'information en place et assistance aux établissements dans le déploiement de nouvelles versions de logiciels.
- Consultation dans le cadre de l'actualisation d'un nouveau plan directeur régional afin de donner les grandes orientations en matière de technologies de l'information dans le réseau montérégien.

2.1.6 Direction des ressources humaines (DRH)

✓ *Planification de la main-d'œuvre*

Mise sur pied d'un projet pilote (financé par le MSSS et la Conférence des régies régionales du Québec) regroupant six établissements et ayant pour but de développer une application permettant de traiter en temps réel les données relatives aux ressources humaines en provenance d'un agent payeur. Il permet aux établissements de comparer leur structure d'équipes soignantes avec celle d'autres établissements. Dans la foulée de ce projet, un

générateur de rapport a été acquis pour développer un tableau de bord régional comprenant différents indicateurs de gestion de ressources humaines, en temps réel (temps supplémentaire, taux d'absentéisme, heures travaillées, etc.).

✓ *Planification de la main-d'œuvre infirmière*

En lien avec les responsabilités régionales découlant de l'élargissement du mandat national de planification de la main-d'œuvre (PMO), la Régie régionale a rassemblé en mars 2001, lors du Colloque régional sur la planification de la main-d'œuvre infirmière, 150 participants. Ces derniers ont fait consensus et ont identifié et priorisé des pistes d'action et des mesures susceptibles de contribuer à minimiser l'impact de la pénurie de main-d'œuvre infirmière en Montérégie.

La première mesure concrète est la création d'un comité aviseur régional de planification de la main-d'œuvre qui verra à élaborer et proposer un plan d'action régional répondant aux besoins locaux du territoire, exercice qui s'élargira à tous les autres titres d'emploi en pénurie de main-d'œuvre. L'organisation des soins et du travail, le portrait et le développement de la main-d'œuvre, les stratégies de promotion, d'attraction et de rétention ainsi que les mécanismes de suivi constituent la pierre d'assise des axes d'intervention privilégiés. De plus, le Comité régional des infirmières et infirmiers de la Montérégie a émis des avis consultatifs sur la proposition d'un plan d'action régional de planification de la main-d'œuvre infirmière.

- **Activités d'accroissement et de soutien de la main-d'œuvre infirmière** : Retour à la profession de 14 infirmières grâce à un 5e groupe de formation pour l'actualisation en soins infirmiers, 3 groupes de formation pour le recyclage en soins infirmiers (72 infirmières-auxiliaires participantes), 7 nouveaux contrats conclus avec des infirmières formées à l'étranger, un programme de formation ciblé pour développer les habiletés à l'exercice du rôle d'assistante infirmière-chef (entre 250 et 400 infirmières œuvrant en milieu de courte durée rejointes), création d'une table de concertation pour la coordination des stages en soins infirmiers et avis consultatifs du Comité régional des infirmières et infirmiers de la Montérégie sur la proposition d'un plan d'action régional de planification de la main-d'œuvre infirmière.

✓ *Ressources humaines réseau*

- Coordination de la répartition de la somme de 1 900 000 $ aux établissements afin d'assurer la mise à jour des connaissances des infirmières et du perfectionnement du personnel des autres syndicats prévue dans le cadre des conventions collectives.

- **Volets formations** : Contribution au développement de l'approche « Milieu de vie en CHSLD » par la participation à sept journées de réflexion touchant 600 participants et au forum régional « Un CHSLD, des milieux de vie » (plus de 300 participants) pour lequel il y a eu conception et diffusion d'une boîte à outils sur la gestion du changement.
- Poursuite du programme de formation sur l'outil multiclientèle et sur le plan d'intervention à l'intention des intervenants de CLSC (plus de 300 participants) et formation de l'ensemble des intervenants des CHSLD et des CH à l'utilisation de l'outil multiclientèle.
- **Santé et sécurité au travail** : Formation de trois jours à l'intention des gestionnaires sur la prévention au niveau personnel et organisationnel des problèmes de santé mentale au travail (85 participants) et soutien conseil à la mise en place d'un plan d'action correspondant.
- **Mesures d'urgence** : Trois sessions régionales ont permis la conception de matériel didactique en collaboration avec le MSSS et le CH de Granby.
- **Économie sociale** : Formation de 160 heures en aide domestique pour les travailleurs des corporations d'économie sociale de la Montérégie en collaboration avec Emploi-Québec.
- Recyclage des infirmières-auxiliaires d'une durée de 22 mois menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales en techniques infirmières (80 participants).
- Formation en lien avec la Loi d'accès aux documents et protection des renseignements personnels pour les établissements publics, privés et les organismes communautaires.
- Formation au dépistage et à l'intervention précoce en toxicomanie, dépistage en matière de violence conjugale, ambivalence de grossesse, prévention du suicide, etc.
- Programme de formation en gestion de l'Université de Sherbrooke à l'intention des directrices générales des organismes communautaires de la Montérégie.
- Programme de formation à l'intention des membres des conseils d'administration des organismes communautaires (166 participants) et des établissements (12 sessions offertes).
- **Volet expertise conseil** : Harmonisation des pratiques en CLSC. Plan d'action opérationnel des services intégrés de pédopsychiatrie pour les 0-17 ans. Cadre de référence en jeunesse pour un plan de services individualisés. Mise en place de réseaux intégrés en santé mentale et en toxicomanie.

✓ *Formation du personnel (Régie régionale)*

Au cours de l'année 2000-2001, plus de 224 membres du personnel de la Régie régionale ont bénéficié de sessions de formation portant plus spécifiquement sur les logiciels Word, Excel,

Access, Lotus, Power Point, etc. Certains gestionnaires et professionnels ont participé à des sessions de formation sur les habiletés politiques et sur les modes de communication.

Par ailleurs, de nombreux professionnels ont également participé à des congrès et colloques sur des thématiques touchant les services de santé et les services sociaux.

✓ *Développement des cadres*

Le Comité régional de développement des cadres s'est approprié la politique ministérielle sur le développement des compétences. Le comité a priorisé les besoins à satisfaire au niveau régional et a offert une programmation diversifiée. Plus de 608 personnes ont participé à 21 sessions.

✓ *Sécurité et stabilité d'emploi 2000 - 2001*

Au 31 mars, 43 cadres du réseau bénéficiaient des mesures de stabilité d'emploi, dont 19 avaient fait le choix de la pré-retraite et de la retraite. Seulement 16 cadres étaient identifiés en recherche active. Pour ces derniers, un suivi avec l'employeur d'origine a été assuré.

Quant au dossier des employés sécuritaires, 29 étaient en sécurité d'emploi au 1er avril 2000. Pendant l'année 2000-2001, 12 ont été replacés dans leur établissement d'origine, 4 dans un autre établissement de leur localité, 1 salarié suit un programme de recyclage pour devenir infirmier et finalement 5 ont obtenu une indemnité de départ ou ont été radiés par leur établissement. Deux nouvelles inscriptions se sont ajoutées totalisant 9 salariés sécuritaires inscrits au 31 mars 2001.

Chapitre 3 - Modifications apportées aux ressources humaines, matérielles et financières de la Régie régionale, des établissements de sa région et des organismes communautaires qu'elle subventionne

3.1 ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SUBVENTIONNÉS PAR LA RÉGIE RÉGIONALE

3.1.1 Budgets comparatifs

➢ Budget net de fonctionnement

✓ *Établissements publics*

Centres d'hébergement et de soins de longue durée	Budget net de fonctionnement 2000-2001	Budget net de fonctionnement 1999-2000
Les CHSLD Trèfle d'Or	10 126 241 $	8 937 149 $
CHSLD de la MRC de Champlain	13 560 970 $	13 069 850 $
CHSLD du Littoral	8 685 213 $	8 318 536 $
CHSLD Horace-Boivin	6 727 801 $	6 451 869 $
Centre hospitalier du comté de Huntingdon	2 801 302 $	2 725 583 $
CHSLD du Bas-Richelieu	13 174 065 $	12 772 274 $
Regroupement CHSLD Des Trois Rives	12 661 732 $	11 212 712 $
Centre d'Accueil Acton Vale	2 825 122 $	2 569 623 $
Les CHSLD de Longueuil	22 345 242 $	19 033 057 $
Les Centres du Haut St-Laurent	11 441 147 $	10 933 200 $
Centre Rouville	9 809 361 $	9 668 045 $
Total	114 158 196 $	105 691 898 $

Centres hospitaliers	Budget net de fonctionnement 2000-2001	Budget net de fonctionnement 1999-2000
Réseau Santé Richelieu-Yamaska	85 668 942 $	76 106 785 $
Hôpital Barrie Memorial	7 202 973 $	6 882 226 $
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins	22 794 698 $	20 203 370 $
Hôpital du Haut-Richelieu	77 368 658 $	65 647 401 $
Centre hospitalier de Granby	46 826 231 $	36 714 479 $
Hôpital Charles LeMoyne	110 423 903 $	97 204 490 $
Centre hospitalier régional du Suroît	50 028 500 $	46 958 577 $
Hôtel-Dieu de Sorel	36 991 169 $	33 238 104 $
Centre hospitalier Pierre-Boucher	71 860 013 $	59 828 731 $
Centre hospitalier Anna-Laberge	49 612 012 $	41 642 325 $
Total	558 777 099 $	484 426 488 $

Centres de réadaptation	Budget net de fonctionnement 2000-2001	Budget net de fonctionnement 1999-2000
Les Centres Butters-Savoy et Horizon	44 198 461 $	45 642 579 $
Centre montérégien de réadaptation	5 244 598 $	3 624 977 $
Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort	26 408 708 $	25 727 354 $
Pavillon Foster	1 786 203 $	1 705 970 $
Institut Nazareth et Louis-Braille	7 453 818 $	7 306 180 $
Le Virage, réadaptation en alcoolisme et toxicomanie	3 962 291 $	3 550 382 $
Total	89 054 079 $	87 557 442 $

Centres locaux de services communautaires	Budget net de fonctionnement 2000-2001	Budget net de fonctionnement 1999-2000
CLSC-CHSLD des Patriotes (Anciennement CLSC-CHSLD de la Vallée du Richelieu)	14 512 356 $	12 576 395 $
Les CLSC et CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts	14 820 603 $	12 865 089 $
Les CLSC et CHSLD de La Pommeraie	18 689 275 $	17 245 084 $
CLSC Châteauguay	7 371 659 $	7 055 809 $
CLSC Saint-Hubert	8 704 702 $	7 842 351 $
CLSC Samuel-de-Champlain	10 107 814 $	8 971 952 $
CLSC Longueuil-Est	6 714 248 $	6 281 451 $
CLSC Longueuil-Ouest	8 518 029 $	7 653 971 $
CLSC Kateri	7 098 963 $	6 409 238 $
CLSC des Seigneuries	7 903 118 $	7 100 487 $
CLSC Seigneurie de Beauharnois	7 152 217 $	6 332 060 $
CLSC du Richelieu	8 757 510 $	7 301 746 $
CLSC Jardin du Québec	3 529 162 $	3 410 861 $
CLSC Huntingdon	3 589 555 $	3 458 913 $
CLSC La Chênaie	2 620 721 $	3 448 012 $
CLSC de la Haute-Yamaska	9 292 593 $	8 509 141 $
CLSC La Presqu'île	9 555 075 $	8 290 937 $
CLSC-CHSLD des Maskoutains	11 752 019 $	9 818 602 $
CLSC du Havre	6 011 465 $	5 724 883 $
Total	166 701 084 $	150 296 982 $

Centres jeunesse	Budget net de fonctionnement 2000-2001	Budget net de fonctionnement 1999-2000
Les Centres jeunesse de la Montérégie	79 412 961 $	72 204 271 $
Total	79 412 961 $	72 204 271 $

Total des établissements publics	**1 008 103 419 $**	**900 177 081 $**

✓ *Établissements privés conventionnés*

Centres d'hébergement et de soins de longue durée	Budget agréé 2000-2001	Budget agréé 1999-2000
Centre d'hébergement Champlain Rive-Sud (Anciennement Centre hospitalier Rive-Sud inc.)	1 427 416 $	1 342 449 $
Centre gériatrique Courville inc.	991 143 $	949 762 $
CHSLD Jean-Louis Lapierre (Anciennement Foyer Notre-Dame de Laprairie)	2 867 532 $	2 804 014 $
Accueil du Rivage inc.	1 381 787 $	1 347 394 $
Florence Groulx inc.	1 719 719 $	1 677 740 $
CA Marcelle-Ferron inc.	7 553 600 $	7 200 064 $
Résidence Sorel-Tracy inc.	2 893 123 $	2 882 121 $
CHSLD Vigi Brossard	3 176 044 $	3 086 017 $
CHSLD Montérégie	4 708 530 $	4 537 470 $
Centre d'hébergement Champlain-Châteauguay	4 466 185 $	4 203 286 $
Centre d'hébergement Champlain-Beloeil	2 679 503 $	2 608 634 $
Total	33 864 582 $	32 638 951 $

Total régional du budget net de fonctionnement et budget agréé - privés conventionnés	**1 041 968 001 $**	**932 816 032 $**

➢ Surplus ou déficits

✓ *Établissements publics*

Centres d'hébergement et de soins de longue durée	**Surplus (déficits) 2000-2001**	**Surplus (déficits) 1999-2000 ***
Les CHSLD Trèfle d'Or	18 970 $	(357 836 $)
CHSLD de la MRC de Champlain	357 $	284 $
CHSLD du Littoral	(502 385 $)	(259 315 $)
CHSLD Horace-Boivin	(60 758 $)	81 384 $
Centre hospitalier du comté de Huntingdon	(40 711 $)	12 964 $
CHSLD du Bas-Richelieu	(19 668 $)	11 600 $
Regroupement CHSLD Des Trois Rives	53 367 $	32 $
Centre d'Accueil Acton Vale	0 $	(29 767 $)
Les CHSLD de Longueuil	120 871 $	(513 343 $)
Les Centres du Haut St-Laurent	10 864 $	(194 086 $)
Centre Rouville	527 $	(531 648 $)
Total	(418 566 $)	(1 779 731 $)

Note : * Avant la prise en charge des déficits par le gouvernement.

Centres hospitaliers	Surplus (déficits) 2000-2001	Surplus (déficits) 1999-2000 *
Réseau Santé Richelieu-Yamaska	(1 089 378 $)	(4 968 825 $)
Hôpital Barrie Memorial	36 007 $	(51 601 $)
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins	(464 417 $)	(1 634 086 $)
Hôpital du Haut-Richelieu	(1 929 381 $)	(5 080 005 $)
Centre hospitalier de Granby	(590 216 $)	(4 526 681 $)
Hôpital Charles LeMoyne	(2 715 509 $)	(7 062 109 $)
Centre hospitalier régional du Suroît	(833 645 $)	(102 010 $)
Hôtel-Dieu de Sorel	(2 209 883 $)	(2 726 159 $)
Centre hospitalier Pierre-Boucher	(279 300 $)	(7 026 794 $)
Centre hospitalier Anna-Laberge	(231 951 $)	(4 600 609 $)
Total	(10 307 673 $)	(37 778 879 $)

Note : * Avant la prise en charge des déficits par le gouvernement.

Centres de réadaptation	Surplus (déficits) 2000-2001	Surplus (déficits) 1999-2000 *
Les Centres Butters-Savoy et Horizon	(97 536 $)	328 605 $
Centre montérégien de réadaptation	0 $	(737 849 $)
Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort	64 938 $	101 008 $
Pavillon Foster	12 325 $	13 819 $
Institut Nazareth et Louis-Braille	44 064 $	68 525 $
Le Virage, réadaptation en alcoolisme et toxicomanie	(114 684 $)	(64 954 $)
Total	(90 893 $)	(290 846 $)

Note : * Avant la prise en charge des déficits par le gouvernement.

Centres locaux de services communautaires	Surplus (déficits) 2000-2001	Surplus (déficits) 1999-2000 *
CLSC-CHSLD des Patriotes (anciennement CLSC-CHSLD de la Vallée du Richelieu)	4 018 $	(256 630 $)
Les CLSC et CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts	161 214 $	(721 093 $)
Les CLSC et CHSLD de La Pommeraie	(59 117 $)	(309 903 $)
CLSC Châteauguay	(7 029 $)	(80 710 $)
CLSC Saint-Hubert	118 565 $	(735 395 $)
CLSC Samuel-de-Champlain	10 116 $	(469 086 $)
CLSC Longueuil-Est	(68 356 $)	0 $
CLSC Longueuil-Ouest	(25 913 $)	(376 736 $)
CLSC Kateri	14 737 $	(43 056 $)
CLSC des Seigneuries	76 747 $	(117 292 $)
CLSC Seigneurie de Beauharnois	(58 664 $)	(108 837 $)
CLSC du Richelieu	6 367 $	(1 157 544 $)
CLSC Jardin du Québec	(5 781 $)	(28 270 $)
CLSC Huntingdon	0 $	34 240 $
CLSC La Chênaie	51 988 $	34 027 $
CLSC de la Haute-Yamaska	2 940 $	(551 101 $)
CLSC La Presqu'île	143 704 $	(136 098 $)
CLSC-CHSLD des Maskoutains	0 $	(830 613 $)
CLSC du Havre	(31 420 $)	(208 228 $)
Total	334 116 $	(6 062 325 $)

Note : * Avant la prise en charge des déficits par le gouvernement.

Centres jeunesse	Surplus (déficits) 2000-2001	Surplus (déficits) 1999-2000 *
Les Centres jeunesse de la Montérégie	(3 236 564 $)	(2 697 066 $)
Total	(3 236 564 $)	(2 697 066 $)

Total des établissements publics	**(13 719 580 $)**	**(48 608 847 $)**

Note : * Avant la prise en charge des déficits par le gouvernement.

✓ *Établissements privés conventionnés*

Centres d'hébergement et de soins de longue durée	Surplus (déficits) 2000-2001	Surplus (déficits) 1999-2000
Centre d'hébergement Champlain Rive-Sud (Anciennement Centre hospitalier Rive-Sud inc.)	21 807 $	15 622 $
Centre gériatrique Courville inc.	46 862 $	76 000 $
CHSLD Jean-Louis Lapierre (Anciennement Foyer Notre-Dame de Laprairie)	102 629 $	218 915 $
Accueil du Rivage inc.	39 478 $	(14 899 $)
Florence Groulx inc.	55 614 $	27 013 $
CA Marcelle-Ferron inc.	(398 220 $)	(224 380 $)
Résidence Sorel-Tracy inc.	35 132 $	37 056 $
CHSLD Vigi Brossard	98 270 $	166 017 $
CHSLD Montérégie	181 395 $	209 790 $
Centre d'hébergement Champlain-Châteauguay	73 211 $	12 855 $
Centre d'hébergement Champlain-Beloeil	108 957 $	85 813 $
Total	365 135 $	609 802 $

Total régional du surplus (déficits)	**(13 354 445 $)**	**(47 999 045 $)**

3.2 MESURES PRISES POUR CORRIGER LES SITUATIONS DÉFICITAIRES ET LES RÉSULTATS OBTENUS

COMMENTAIRES AU REGARD DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2000-2001 CATÉGORIE : CENTRES HOSPITALIERS					
ÉTABLISSEMENT	SITUATION FINANCIÈRE AU 31-3-2001		CORRECTIFS DES SITUATIONS DÉFICITAIRES 2000-2001		
	EN ÉQUILIBRE	EN DÉFICIT	PRINCIPALES MESURES 2000-2001	RÉSULTATS 2000-2001	MESURES 2001-2002
CH Anna-Laberge		(231 951 $)	Allocations accordées dans le cadre des mesures de désengorgement des urgences. Autres sommes consenties au regard des listes d'attente en chirurgie. Des travaux menés de concert avec les établissements, la Régie régionale et le ministère de la Santé et des Services sociaux ont été réalisés en cours d'année pour documenter les situations problématiques et évaluer des mesures de redressement.	Amélioration de la desserte de la clientèle à l'urgence notamment durant la période hivernale. Réponse accrue à des besoins jugés prioritaires en chirurgie. Les travaux conjoints ont conduit à la prise en charge partielle des déficits par le Ministère et ce, sur la base de certains dépassements reconnus. Trois centres hospitaliers se sont vu accorder des crédits supplémentaires, dès cette année, en lien avec les conclusions découlant des travaux du « Comité Bédard ». La demande en services étant toutefois supérieure aux montants octroyés tant pour l'urgence que pour les listes d'attente en chirurgie et dans d'autres secteurs, la majorité des établissements n'a pas été en mesure de présenter des états financiers en équilibre au 31 mars 2001.	Les injections de crédits qui s'inscrivent dans les suites des travaux du Comité Bédard deviennent effectives à compter de 2001-2002 pour les centres hospitaliers concernés. De même, les crédits prioritaires associés aux mesures de désengorgement des urgences et aux listes d'attente en chirurgie devraient être maintenus. Les mesures à prendre pour l'atteinte de l'équilibre budgétaire dépendront cependant du financement, ou non, de plusieurs autres éléments particuliers comme la hausse des coûts de médicaments, les augmentations de volumes d'activités générales ou dans certains secteurs névralgiques. Les établissements sont appelés à identifier les mesures qu'ils entendent mettre en œuvre pour atteindre l'équilibre budgétaire et en informer la Régie régionale. Considérant l'impact sur les services, la Régie régionale doit juger des propositions qui lui sont soumises, les accepter ou les refuser et transmettre son analyse au Ministère en dernière instance.
CH de Granby		(590 216 $)			
CH Régional du Suroît		(833 645 $)			
CH Pierre-Boucher		(279 300 $)			
Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins		(464 417 $)			
Hôpital Charles LeMoyne		(2 715 509 $)			
Hôpital du Haut-Richelieu		(1 929 381 $)			
Hôtel-Dieu de Sorel		(2 209 883 $)			
Hôpital Barrie-Memorial	36 007 $				
Réseau Santé Richelieu-Yamaska		(1 089 378 $)			

COMMENTAIRES AU REGARD DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2000-2001 CATÉGORIE : CENTRES LOCAUX DE SERVICES COMMUNAUTAIRES					
ÉTABLISSEMENT	SITUATION FINANCIÈRE AU 31-3-2001		CORRECTIFS DES SITUATIONS DÉFICITAIRES 2000-2001		
	EN ÉQUILIBRE	EN DÉFICIT	PRINCIPALES MESURES 2000-2001	RÉSULTATS 2000-2001	MESURES 2001-2002
CLSC Châteauguay		(7 029 $)	Restauration de la base budgétaire. Allocations budgétaires pour consolider les services et rehausser les services à domicile.	Maintien de l'accessibilité aux services et soutien pour faire face à la pression découlant du virage ambulatoire et de l'achalandage au maintien à domicile. Le per capita global a rejoint la moyenne provinciale de 100 $ (comparativement à 93 $ en avril 2000).	Poursuite des travaux afin de documenter et d'expliquer les situations problématiques de certains établissements.
CLSC La Presqu'Île	143 704 $				
CLSC Huntingdon	0 $				
CLSC de la Haute-Yamaska	2 940 $				
CLSC-CHSLD des Maskoutains	0 $				
CLSC des Seigneuries	76 747 $				
CLSC du Havre		(31 420 $)			
CLSC du Richelieu	6 367 $				
CLSC Jardin du Québec		(5 781 $)			
CLSC Katen	14 737 $				
CLSC La Chênaie	51 988 $				
CLSC-CHSLD des Patriotes	4 018 $				
CLSC Longueuil-Est		(68 356 $)			
CLSC Longueuil-Ouest		(25 913 $)			
CLSC St-Hubert	118 565 $				
CLSC Samuel-de-Champlain	10 116 $				
CLSC-CHSLD de La Pommeraie		(59 117 $)			
CLSC Seigneurie de Beauharnois		(58 664 $)			
CLSC et CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts	161 214 $				

COMMENTAIRES AU REGARD DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2000-2001 CATÉGORIE : CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE					
ÉTABLISSEMENT	SITUATION FINANCIÈRE AU 31-3-2001		CORRECTIFS DES SITUATIONS DÉFICITAIRES 2000-2001		
	EN ÉQUILIBRE	EN DÉFICIT	PRINCIPALES MESURES 2000-2001	RÉSULTATS 2000-2001	MESURES 2001-2002
CA Acton Vale	0 $		Allocation pour restaurer la base budgétaire. Allocation pour rehausser les services aux personnes hébergées. Allocation pour résorber l'augmentation des coûts de pharmacie.	Le taux de réponse aux besoins est passé de 63,22 % à 67,10 % au terme de l'année	Poursuite des travaux afin de documenter et expliquer les situations problématiques de certains établissements.
Centre Rouville	527 $				
Les Centres du Haut Saint-Laurent	10 864 $				
CH du Comté de Huntingdon		(40 711 $)			
CHSLD du Bas-Richelieu		(19 668 $)			
CHSLD Trèfle d'Or	18 970 $				
CHSLD Horace-Boivin		(60 758 $)			
CHSLD de Longueuil	120 871 $				
CHSLD de la MRC de Champlain	357 $				
CHSLD du Littoral		(502 385 $)			
CHSLD des Trois Rives	53 367 $				

COMMENTAIRES AU REGARD DE LA SITUATION FINANCIÈRE DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2000-2001 CATÉGORIE : CENTRES DE RÉADAPTATION					
ÉTABLISSEMENT	SITUATION FINANCIÈRE AU 31-3-2001		CORRECTIFS DES SITUATIONS DÉFICITAIRES 2000-2001		
	EN ÉQUILIBRE	EN DÉFICIT	PRINCIPALES MESURES 2000-2001	RÉSULTATS 2000-2001	MESURES 2001-2002
Centres jeunesse :					
Les Centres jeunesse de la Montérégie		(3 236 564 $)	---	---	À l'étude
Déficience physique :					
Centre montérégien de réadaptation	0 $				
Institut Nazareth et Louis-Braille	44 064 $				
Déficience intellectuelle :					
Les Centres Butters-Savoy et Horizon		(97 536 $)			
Les Services de réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort	64 938 $				
Alcoolisme et toxicomanie :					
Le Virage		(114 684 $)			
Pavillon Foster	12 325 $				

3.3 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES SUBVENTIONNÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME SOC

État de situation sur l'exercice du contrôle de conformité

La Régie régionale a procédé à l'analyse des demandes de subvention à partir des informations exigées et des critères d'admissibilité et d'analyse du programme SOC et a attribué les budgets en conformité aux règles et aux conditions rattachées à ce même programme.

Présentation et commentaires des principales données

En l'absence d'un système de données compilées sur les organismes communautaires, il s'avère impossible à ce moment-ci de fournir et de commenter les services rendus par ceux-ci. Ces derniers définissent eux-mêmes leurs orientations, leurs politiques et leurs approches et sont responsables de leur gestion. La Régie régionale finance 294 organismes communautaires répartis dans 25 catégories d'activités qui s'adressent à différents types de clientèles, tels les personnes âgées et en perte d'autonomie, les personnes vivant avec un handicap, les personnes démunies, les jeunes, les familles, etc.

SOC – OC subventionnés

Nombre d'organismes communautaires subventionnés : 294 (à noter qu'un organisme communautaire peut être subventionné à deux titres : maintien à domicile et promotion et services à la communauté.

Maintien à domicile	1999-2000	2000-2
Action intégration Brossard	19 893 $	19 893 $
Ass. de la déficience intellectuelle de la région de Sorel	30 280 $	30 280 $
Ass. de la sclérose en plaques de la Haute-Yamaska	2 500 $	2 500 $
Ass. de la sclérose en plaques, section Sorel-Tracy	10 466 $	10 466 $
Ass. de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud, Mtl	10 000 $	10 000 $
Ass. de parents en déficience intellectuelle et physique	28 000 $	28 000 $
Ass. des familles soutiens des aînés de St-Hubert	23 500 $	23 500 $
Ass. des parents et des handicapés de la Rive-Sud métropolitaine	35 900 $	35 900 $
Ass. des personnes handicapées de la Rive-Sud ouest	27 355 $	27 355 $
Ass. des personnes handicapées de la Vallée du Richelieu	10 000 $	10 000 $
Ass. des personnes handicapées de St-Amable	2 154 $	2 154 $
Ass. des retraités et pré-retraités du Bas-Richelieu	33 000 $	33 000 $
Ass. locale des pers. handicapées de Chambly et région-Alpha	19 893 $	19 893 $
Ass. pour la défense des droits sociaux d'Huntingdon	11 500 $	11 500 $

Maintien à domicile	1999-2000	2000-2001
Ass. sclérose en plaques Rive-Sud	60 000 $	60 000 $
Centre d'action bénévole « Les p'tits bonheurs »	46 158 $	46 158 $
Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région	48 200 $	48 200 $
Centre d'action bénévole de Beauharnois	45 000 $	45 000 $
Centre d'action bénévole de Bedford et environs	55 000 $	55 000 $
Centre d'action bénévole de Boucherville	77 400 $	77 400 $
Centre d'action bénévole de Contrecœur « A plein cœur »	23 500 $	23 500 $
Centre d'action bénévole de Cowansville	71 000 $	71 000 $
Centre d'action bénévole de Farnham	61 108 $	61 108 $
Centre d'action bénévole de Granby	78 360 $	78 360 $
Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu	65 222 $	65 222 $
Centre d'action bénévole de St-Césaire	20 403 $	20 403 $
Centre d'action bénévole de St-Hubert	54 000 $	54 000 $
Centre d'action bénévole de St-Jean-sur-Richelieu	38 777 $	38 777 $
Centre d'action bénévole de Valleyfield	63 312 $	63 312 $
Centre d'action bénévole de Waterloo	65 700 $	65 700 $
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu	50 376 $	50 376 $
Centre d'action bénévole L'Actuel	69 529 $	69 529 $
Centre d'action bénévole L'envolée de Ste-Julie	39 860 $	39 860 $
Centre d'action bénévole La Mosaïque	60 000 $	60 000 $
Centre d'action bénévole Marieville et régions	53 000 $	53 000 $
Centre d'action bénévole Soulanges	29 659 $	29 659 $
Centre d'action bénévole Intéraction	39 074 $	39 074 $
Centre d'entraide bénévole de St-Amable	48 000 $	48 000 $
Centre d'entraide régional d'Henryville	32 800 $	32 800 $
Centre de bénévolat d'Acton Vale	37 777 $	37 777 $
Centre de bénévolat de la Rive-Sud	256 840 $	256 840 $
Centre de bénévolat de Lacolle et St-Bernard	53 200 $	53 200 $
Centre de bénévolat de St-Basile-le-Grand	20 000 $	20 000 $
Centre de bénévolat de St-Hyacinthe	107 988 $	107 988 $
Club 3e âge de Farnham	12 000 $	12 000 $
Club des handicapés de Farnham	11 000 $	11 000 $
Club St-Luc de Verchères	19 893 $	19 893 $
Coin chez-nous (1983)	45 000 $	45 000 $
Comité popote roulante de Cowansville	12 000 $	12 000 $

Maintien à domicile	1999-2000	2000-20
Comité rég. des retraités et pré-retraités du comté de Huntingdon	18 000 $	18 000 $
Entraide 3e âge maskoutaine	75 372 $	75 372 $
Entraide chez nous	23 209 $	23 209 $
Fondation de la sclérose en plaques Le bon St-Pierre	11 000 $	11 000 $
Jonathan de Soulanges	20 000 $	20 000 $
Joyeux retraités de Longueuil	3 000 $	3 000 $
Loisirs thérapeutiques de St-Hubert (1983)	42 022 $	42 022 $
Lucioles de St-Hubert	2 000 $	2 000 $
Lunch club soleil	2 000 $	2 000 $
Maison des aînés de Soulanges	40 391 $	40 391 $
Parrainage civique de la Vallée du Richelieu	20 000 $	20 000 $
Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges	42 025 $	42 025 $
Parrainage civique du Haut-Richelieu	50 000 $	50 000 $
Parrainage civique région maskoutaine	19 420 $	19 420 $
Popote de la région de Bedford	3 500 $	3 500 $
Popote roulante de Châteauguay	12 000 $	12 000 $
Popote roulante de l'Ange-Gardien	3 300 $	3 300 $
Popote roulante du Carrefour du partage de Salaberry-de-Valleyfield	15 000 $	15 000 $
Présence Amie de la Montérégie	39 980 $	39 980 $
Service bénévole de Châteauguay	65 750 $	65 750 $
Service d'action bénévole Au cœur du Jardin	95 178 $	95 178 $
Société Alzheimer du Haut-Richelieu	22 615 $	22 615 $
Transport bénévole Beauharnois-Salaberry	14 450 $	14 450 $
TOTAL	**2 775 789 $**	**2 775 789 $**
Nombre d'organismes communautaires	72	72

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-20
Après-coup	136 726 $	136 726 $
Accolade Châteauguay	18 141 $	18 141 $
Accueil pour elle	297 575 $	296 273 $
Action intégration Brossard	6 500 $	6 500 $
Action jeunesse Roussillon	0 $	312 $
Action jeunesse St-Pie X de Longueuil	60 000 $	67 500 $
Actions jeunes St-Luc	0 $	312 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-2001
Adoléus	12 500 $	20 000 $
Alternative en santé mentale l'Autre Versant	0 $	21 401 $
Alternative-jeunesse de l'Estrie	176 781 $	176 781 $
Alternative-jeunesse Richelieu-Yamaska	276 314 $	276 314 $
Alternatives Centregens	58 406 $	58 406 $
Antre-temps Longueuil	263 681 $	263 551 $
Arche Belœil	186 453 $	186 453 $
Ass. Action-Plus Brome-Missisquoi	4 500 $	4 500 $
Ass. d'entraide en santé mentale « L'Éveil » de Brome-Missisquoi	4 516 $	4 516 $
Ass. de la sclérose en plaques de la Haute-Yamaska	4 457 $	4 457 $
Ass. de parents de l'enfance en difficulté de la Rive-Sud, Mtl	5 000 $	5 000 $
Ass. de parents de personnes handicapées de Brome-Missisquoi	12 455 $	12 455 $
Ass. de parents en déficience intellectuelle et physique	3 000 $	25 835 $
Ass. des devenus sourds et malentendants du Qué. Rive-Sud	6 000 $	6 000 $
Ass. des devenus sourds et malentendants du Qué. Sud-Ouest	12 587 $	12 587 $
Ass. des parents des enfants handicapés région de St-Hyacinthe	6 921 $	6 921 $
Ass. des parents et amis du malade mental Rive-Sud	10 074 $	10 074 $
Ass. des personnes aphasiques du Richelieu-Yamaska	6 921 $	6 921 $
Ass. des personnes handicapées de la Rive-Sud (Ouest)	20 521 $	20 521 $
Ass. des personnes handicapées de la Vallée du Richelieu	13 209 $	13 209 $
Ass. des personnes hand. physiques de Cowansville et région	12 454 $	12 454 $
Ass. des personnes handicapées Sorel-Tracy	22 501 $	22 501 $
Ass. du Québec pour enfants avec problèmes auditifs	5 000 $	5 000 $
Ass. locale des personnes hand. de Chambly et la région-Alpha	2 000 $	2 000 $
Ass. pour la défense des droits sociaux d'Huntingdon	3 000 $	3 000 $
Ass. pour le rétablissement des cérébro-lésés du Québec	5 303 $	5 303 $
Ass. québécoise des personnes aphasiques Granby-région	3 585 $	3 585 $
Ass. québécoise pour les enfants atteints d'audimutité, Rive-Sud	3 000 $	3 000 $
Au Cœur de l'unisson	12 000 $	23 260 $
Au Moulin de la Source	27 754 $	27 754 $
Auberge sous mon toit	221 500 $	221 500 $
Avant-Garde en santé mentale	18 141 $	18 141 $
AVIF (Action sur la violence et intervention familiale)	91 668 $	91 668 $
Barbaparents	6 000 $	6 000 $
Bénado	138 674 $	138 674 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-20
Bouffe additionnelle	10 000 $	10 000 $
Café des deux pains de Valleyfield	10 000 $	10 000 $
Campagnol des jardins de Napierville centre de jour	18 140 $	18 140 $
Carrefour communautaire l'Arc-en-ciel	2 890 $	2 890 $
Carrefour du partage de Salaberry-de-Valleyfield	14 301 $	14 301 $
Carrefour familial du Richelieu	30 496 $	30 496 $
Carrefour jeunesse d'Iberville	50 000 $	57 500 $
Carrefour jeunesse Longueuil Rive-Sud	167 294 $	189 839 $
Carrefour le Moutier	40 000 $	40 000 $
Carrefour Mousseau	37 257 $	37 257 $
Carrefour naissance-famille du Bas-Richelieu	34 325 $	34 325 $
Carrefour pour elle	295 726 $	290 385 $
Centre amitié-jeunesse Chambly	50 000 $	57 500 $
Centre communautaire de Châteauguay	12 500 $	12 500 $
Centre communautaire Notre-Dame	9 500 $	9 500 $
Centre d'action bénévole « Les p'tits bonheurs »	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole d'Iberville et de la région	10 000 $	10 000 $
Centre d'action bénévole de Beauharnois	10 000 $	10 000 $
Centre d'action bénévole de Bedford et environs	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole de Boucherville	8 750 $	8 750 $
Centre d'action bénévole de Cowansville	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole de Farnham	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole de Granby	8 750 $	8 750 $
Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu	15 000 $	15 000 $
Centre d'action bénévole de St-Hubert	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole de St-Jean-sur-Richelieu	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole de Valleyfield	20 000 $	20 000 $
Centre d'action bénévole de Waterloo	16 000 $	16 000 $
Centre d'action bénévole du Bas-Richelieu	14 000 $	14 000 $
Centre d'action bénévole L'Actuel	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole La Mosaïque	9 375 $	9 375 $
Centre d'action bénévole Marieville et régions	5 500 $	5 500 $
Centre d'action bénévole Soulanges	8 000 $	8 000 $
Centre d'action bénévole Intéraction	8 219 $	8 219 $
Centre d'aide et de prévention d'assauts sexuels Châteauguay	110 000 $	110 000 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-2001
Centre d'aide et de prév. des agressions sexuelles de Granby	100 000 $	100 000 $
Centre d'animation mère-enfant de St-Bruno	2 000 $	2 000 $
Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes–Montérégie	128 120 $	128 120 $
Centre d'entraide La Boussole	29 777 $	29 777 $
Centre d'inf. et de documentation des femmes du Haut-Richelieu	74 560 $	74 560 $
Centre de bénévolat de la Rive-Sud	20 000 $	20 000 $
Centre de bénévolat de St-Hyacinthe	11 550 $	11 550 $
Centre de dépannage du Haut-Richelieu	2 000 $	2 000 $
Centre de distribution alimentaire de la Rive-Sud	60 000 $	60 000 $
Centre de femmes « La Moisson »	70 000 $	70 000 $
Centre de femmes de la Vallée des Patriotes	70 000 $	70 000 $
Centre de femmes L'Éclaircie	78 500 $	78 500 $
Centre de femmes La Marg'elle	0 $	22 000 $
Centre de formation à l'autogestion du Haut-Richelieu	19 980 $	19 980 $
Centre de la petite enfance les Pommettes rouges	21 724 $	21 724 $
Centre de prévention du suicide de la Haute-Yamaska	64 075 $	64 075 $
Centre de ressources familiales du Haut St-Laurent	7 987 $	7 987 $
Centre de solidarité familiale Sourire sans faim	16 519 $	16 519 $
Centre de transition Perceval	51 577 $	51 577 $
Centre jeunesse Le trait d'union	50 000 $	57 500 $
Centre Le Faré	0 $	22 000 $
Centre Notre-Dame de Fatima	6 000 $	6 000 $
Centre parents-enfants de Vaudreuil-Soulanges	19 069 $	19 069 $
Centre périnatal Le Berceau	9 000 $	9 000 $
Centre Sino-Québec de la Rive-Sud	25 000 $	25 000 $
Centre sur l'Autre-Rive	56 018 $	248 076 $
Champignoles de Farnham	4 777 $	4 777 $
Clé sur la porte	271 189 $	293 425 $
Club 3e âge de Farnham	5 500 $	5 500 $
Club St-Luc de Verchères	2 000 $	2 000 $
Collective par et pour Elle	73 370 $	73 370 $
Contact Richelieu-Yamaska	24 000 $	24 000 $
Cuisines collectives de la Montérégie	5 000 $	5 000 $
D'Main de femmes	11 530 $	33 530 $
Éclusier du Haut-Richelieu	13 393 $	13 393 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-20
Élan demain	18 394 $	18 394 $
Entr'Elles Granby	123 000 $	123 000 $
Entraide pour hommes Vallée du Richelieu	12 000 $	50 000 $
Epilepsie Granby et région	3 500 $	3 500 $
Espace Châteauguay	49 727 $	49 727 $
Espace Suroît	66 591 $	66 591 $
Exit de Waterloo	50 000 $	57 500 $
Famille à cœur	23 863 $	23 863 $
Fondation de la sclérose en plaques Le bon St-Pierre	13 842 $	13 842 $
Foyer St-Antoine de Longueuil	113 908 $	113 908 $
Gîtes des oies blanches	0 $	13 452 $
Grands frères et grandes soeurs de la région de Châteauguay	12 992 $	12 992 $
Grands frères et grandes soeurs de la Vallée du Richelieu	8 638 $	8 638 $
Grands frères et grandes soeurs de Saint-Hyacinthe	6 572 $	6 572 $
Grands frères et grandes soeurs du Suroît	26 592 $	26 592 $
Grenier aux trouvailles (Partage sans faim)	5 000 $	5 000 $
Groupe d'entraide Le Cachou de St-Hubert	16 400 $	16 400 $
Groupe d'entraide G.E.M.E.	0 $	10 000 $
Groupe d'entraide le Dahlia de Beauharnois	4 000 $	4 000 $
Halte Soleil	0 $	13 344 $
La Passerelle	24 000 $	119 354 $
Hébergement l'Entre-Deux	292 169 $	292 169 $
Hébergement la CASA Bernard-Hubert	242 533 $	291 449 $
Hébergement Maison de la paix	67 000 $	67 000 $
Horizon pour elle	271 911 $	269 089 $
Inform'Elle	73 101 $	73 101 $
Jeunes adultes gais et lesbiennes de Saint-Hyacinthe	0 $	12 000 $
Jeunesse Beauharnois	50 000 $	57 500 $
Jeunesse sans pareille	0 $	312 $
Jonathan de Soulanges	7 966 $	7 966 $
Justice alternative du Suroît	205 804 $	205 804 $
Loisirs thérapeutiques de St-Hubert (1983)	9 000 $	9 000 $
Maison alternative de développement humain (MADH)	175 846 $	170 670 $
Maison d'hébergement dépannage de Valleyfield MHDV	42 500 $	42 500 $
Maison d'hébergement La Re-source de Châteauguay	273 196 $	271 585 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-20
Maison d'hébergement pour personnes en difficulté de Granby	25 100 $	25 100 $
Maison d'hébergement RSSM	58 459 $	79 860 $
Maison d'hébergement Simonne-Monet-Chartrand	247 142 $	252 717 $
Maison d'intervention Vivre	259 968 $	259 968 $
Maison de Jonathan	55 374 $	55 374 $
Maison de l'amitié Omer	119 638 $	220 001 $
Maison de la famille de la Vallée du Richelieu	8 638 $	8 638 $
Maison de la famille des Maskoutains	17 746 $	17 746 $
Maison de la famille Joli-Coeur	4 000 $	4 000 $
Maison de la famille Valoise	4 866 $	4 866 $
Maison de la jeunesse douze dix-sept de Valleyfield	50 000 $	57 500 $
Maison de la petite enfance	13 288 $	13 288 $
Maison de quartier Désormeaux	12 655 $	12 655 $
Maison de répit-gardiennage L'Intermède	13 209 $	13 209 $
Maison des jeunes L'Entracte Ste-Martine, St-Paul de Châteauguay	12 500 $	20 000 $
Maison des jeunes Le Boum	312 $	15 078 $
Maison des jeunes Le Dôme	60 000 $	67 500 $
Maison des jeunes 4 lieux	0 $	15 000 $
Maison des jeunes Châtelois	70 000 $	77 500 $
Maison des jeunes d'Acton Vale	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Beaujeu	0 $	312 $
Maison des jeunes de Contrecoeur	51 500 $	59 000 $
Maison des jeunes de Farnham	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Granby	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Huntingdon	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Longueuil	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Rigaud	9 228 $	17 307 $
Maison des jeunes de Saint-Bruno	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Sorel	60 000 $	67 500 $
Maison des jeunes de St-Hyacinthe	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de St-Rémi	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Ste-Anne-de-Sorel Le phare des jeunes	0 $	312 $
Maison des jeunes de Ste-Julie	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Sutton	311 $	15 078 $
Maison des jeunes de Tracy « L'Air du temps »	50 736 $	58 236 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-2001
Maison des jeunes de Varennes	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes de Vaudreuil-Dorion	0 $	15 000 $
Maison des jeunes de Verchères	70 000 $	77 500 $
Maison des Jeunes des Quatre Fenêtres	50 000 $	57 500 $
Maison des jeunes L'escalier en mon temps	80 000 $	83 750 $
Maison des jeunes La piaule de Boucherville	0 $	312 $
Maison des jeunes Sac-Ado	50 000 $	57 500 $
Maison hébergement pour elles	261 725 $	270 907 $
Maison Hina	280 599 $	246 608 $
Maison internationale de la Rive-Sud	18 000 $	18 000 $
Maison Jacques-Ferron	85 000 $	55 000 $
Maison l'Alcôve	33 000 $	273 311 $
Maison La Margelle	137 637 $	220 000 $
Maison La Source du Richelieu	175 687 $	175 687 $
Maison La Virevolte	53 052 $	53 052 $
Maison Le Baluchon	220 286 $	221 500 $
Maison Le Passeur	6 052 $	29 408 $
Maison le Point Commun	179 047 $	179 047 $
Maison sous les arbres	141 578 $	141 578 $
Marraines d'allaitement maternel (MAM)	13 154 $	13 154 $
Mesures alternatives jeunesse du Bas-Richelieu	76 763 $	76 763 $
Moisson Sud-Ouest	55 000 $	60 000 $
Mouvement action découverte pers. hand. région de Châteauguay	14 022 $	14 022 $
Mouvement action loisirs (MALI)	2 500 $	7 086 $
Mouvement sensibilisation à l'enfance maltraitée	50 000 $	50 000 $
MTS Sida Montérégie : aide et prévention	45 000 $	63 155 $
Organisation mère-enfant de Ste-Julie	4 000 $	4 000 $
Organisme de prévention toxicomanie l'option Brome-Missisquoi	5 841 $	5 841 $
Orientation jeunesse de la Haute-Yamaska	5 121 $	5 121 $
La Parentr'aide (groupe d'aide aux nouveaux parents)	15 755 $	15 755 $
Parrainage civique de Vaudreuil-Soulanges	8 618 $	8 618 $
Parrainage civique du Haut-Richelieu	26 835 $	4 000 $
Parrainage civique région maskoutaine	8 000 $	8 000 $
Pavillon Marguerite-de-Champlain	262 006 $	282 498 $
Petit Pont	6 572 $	16 355 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-20
Phare source d'entraide	4 515 $	4 515 $
Phobies-Zéro	32 796 $	32 796 $
Pont du Suroît	16 589 $	16 589 $
Porte du passant	5 000 $	5 000 $
Porte ouverte maison des jeunes	50 000 $	57 500 $
Premiers pas Home Start	18 766 $	18 766 $
Programme action jeunesse de Candiac	50 000 $	57 500 $
L'Envol	32 600 $	32 600 $
Programme d'intervention jeunesse (PIJ)	0 $	312 $
Psycohésion	4 000 $	4 000 $
Re-Nou-Vie	25 320 $	25 320 $
Regroupement des aidants naturels de Granby (RANG)	9 456 $	9 456 $
Regr. des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain	20 000 $	20 000 $
Regr. des personnes handicapées région du Haut-Richelieu	3 500 $	3 500 $
Regroupement entraide pour la mère et ses enfants de Bedford	6 370 $	6 370 $
Rencontre Châteauguoise	20 000 $	20 000 $
Rescousse (La), Regr. parents de pers. handicapées Grand Chât.	14 021 $	14 021 $
Résidence Elle du Haut-St-Laurent	11 530 $	36 272 $
Résidence Martin-Adam	109 500 $	109 500 $
Ressource de transition le Tournant	174 397 $	204 970 $
Ressources alternatives Rive-Sud	545 559 $	545 559 $
Ressources pour hommes de la Haute-Yamaska	86 668 $	86 668 $
Roseraie Bleue Rayon d'Espoir inc.	16 000 $	16 000 $
SOS Dépannage Granby et région	47 000 $	49 950 $
Satellite	7 542 $	7 542 $
Service bénévole de Châteauguay	6 500 $	6 500 $
Service d'entraide Vie nouvelle	73 101 $	73 101 $
Service d'interprétation visuelle et tactile du Mtl métropolitain	25 000 $	25 000 $
Service d'intervention en santé mentale – ESPOIR	320 641 $	320 641 $
Service des travaux communautaires de Châteauguay	103 108 $	103 108 $
Société Alzheimer de Granby et région	2 000 $	2 000 $
Société pour l'épanouissement des jeunes de St-Amable	0 $	312 $
Source des Monts	83 202 $	83 202 $
Table rég. des organismes comm. et bénévoles de la Montérégie	100 000 $	130 000 $
Trait d'union montérégien	25 466 $	25 466 $

Promotion et services à la communauté	1999-2000	2000-20
Transition pour elles	0 $	10 287 $
Travaux communautaires du Haut-Richelieu	192 997 $	192 997 $
Traversée	136 000 $	136 000 $
Unité Domrémy de Sorel	5 000 $	5 000 $
Via L'Anse	0 $	29 408 $
Vigie (La) – CAPACS	100 000 $	100 000 $
Vision inter-cultures	5 000 $	10 000 $
Voie d'accès	26 090 $	16 306 $
TOTAL	**13 612 855 $**	**15 055 363 $**
Nombre d'organismes communautaires	**241**	**260**
GRAND TOTAL	**16 388 644 $**	**17 831 152 $**

3.4 FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES-CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

En novembre 2000, la Régie régionale a adopté un cadre de référence pour l'allocation des subventions destinées aux organismes communautaires de la Montérégie. Ce cadre prévoit l'ajout de deux nouveaux critères d'admissibilité. L'organisme communautaire doit tenir des activités depuis au moins un an et avoir un siège social en Montérégie.

3.5 AUTORISATIONS D'EMPRUNT TEMPORAIRE AUX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Au cours de l'exercice 2000-2001, sept **nouvelles** autorisations d'emprunt temporaire reliées aux dépenses en immobilisations ont été accordées par la Régie régionale à l'ensemble des établissements publics pour un montant de 4 824 851 $.

3.6 AUTORISATIONS D'EMPRUNT TEMPORAIRE AU 31 MARS 2001 PAR RAPPORT AU TOTAL DES BUDGETS BRUTS DE FONCTIONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

Au 31 mars 2001, **l'ensemble** des autorisations d'emprunt temporaire reliées aux dépenses en immobilisations totalise 12 533 586 $, représentant 1,18 % du budget brut des établissements.

Chapitre 4 - États financiers de la Régie régionale

Rocheleau Labranche
et Associés
Société en nom collectif de comptables agréés

ATTESTATION DES VÉRIFICATEURS

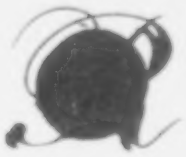

Aux membres du conseil d'administration de la
Régie Régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie

Nous avons vérifié les états financiers, renseignements complémentaires, données et annexes du rapport financier annuel de la Régie Régionale de la Santé et des Services sociaux de la Montérégie, pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 conformément aux normes de vérifications généralement reconnues.

Le 31 mai 2001, nous avons émis une opinion sans restriction sur le rapport financier annuel.

Les renseignements financiers inclus dans les états financiers sommaires concordent à ceux contenus dans le rapport financier annuel du 31 mars 2001 duquel ils sont extraits.

Rocheleau Labranche et associés
Société en nom collectif de comptables agréés

Boucherville, le 16 août 2001

1205, rue Ampère
Suite 206
Boucherville (Québec)
J4B 7M6
Tél.: 450.449.3930
Fax: 450.449.3978
rocilab@total.net
www.rocilab.com

160, boul. de la Seigneurie ouest
Bureau 200
Blainville (Québec)
J7C 5A1
Tél.: 450.433.2232
Fax: 450.433.2672

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

FONDS D'EXPLOITATION

Activités principales et activités accessoires

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars 2001

PRODUITS	
Subventions du MSSS	12 663 903 $
Intérêts sur l'encaisse	39 740
Contribution des fonds affectés	531 796
Autres	4 048 908
	17 284 347 $
CHARGES	
Salaires	10 308 931 $
Charges sociales	1 025 064
Frais de déplacements	292 005
Services achetés	2 112 368
Communications	403 127
Loyer	194 474
Location d'équipements	79 924
Fournitures de bureau	558 795
Autres	1 626 893
Immobilisations	325 105
	16 926 686 $
SURPLUS DE L'EXERCICE	357 661 $

BILAN

Au 31 mars 2001

ACTIF	
Encaisse	0 $
Débiteurs MSSS	682 038
Débiteurs établissements	389 730
Débiteurs autres	1 486 691
Charges payées d'avance	46 686
	2 605 145 $
PASSIF	
Découvert de banque	346 439 $
Créditeurs et charges à payer	1 432 707
Produits reportés	389 352
	2 168 498 $
SOLDE DU FONDS	
Solde au début	62 864 $
Ajustement	16 122
Surplus de l'exercice	357 661
Solde à la fin	436 647 $
	2 605 145 $

FONDS DES IMMOBILISATIONS

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES

Exercice terminé le 31 mars 2001

PRODUITS	
Contribution du fonds d'exploitation	325 105 $
Contribution des autres fonds	183 158
Autres	101 727
	609 990 $
CHARGES	
Intérêts sur emprunt	18 523 $
Projet auto-financé-Aménagement CSST	10 775
Contribution au fonds d'exploitation	185
	29 483 $
SURPLUS DE L'EXERCICE	580 507 $

BILAN

Au 31 mars 2001

ACTIF	
Encaisse	1 428 $
MSSS-Intérêts sur emprunts	18 523
Immobilisations	6 198 559
	6 218 510 $
PASSIF	
Emprunt de banque	217 804 $
SOLDE DU FONDS	
Solde au début	5 420 199 $
Variation de l'exercice	580 507
Solde à la fin	6 000 706 $
	6 218 510 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

FONDS DES ACTIVITÉS RÉGIONALISÉES

ÉTAT DES PRODUITS ET CHARGES
Exercice terminé le 31 mars 2001

PRODUITS		
Contributions d'établissements	2 210 240	$
Revenus d'intérêts	1 183	
Autres	2 693 477	
	4 904 900	$
CHARGES		
Salaires	2 489 556	$
Charges sociales	245 134	
Frais de déplacements	91 440	
Services achetés	1 481 051	
Communications	89 553	
Loyer	171 473	
Location d'équipement	6 173	
Fournitures de bureau	75 751	
Autres	119 862	
Immobilisations	173 175	
	4 943 168	$
DÉFICIT DE L'EXERCICE	38 268	$

BILAN
Au 31 mars 2001

ACTIF		
Encaisse	62 097	$
Débiteurs	677 552	
Charges payées d'avance	6 203	
Immobilisations	1 060 562	
	1 806 414	$
PASSIF		
Découvert de banque	152 919	$
Créditeurs et charges à payer	213 616	
	366 535	$
SOLDE DU FONDS		
Solde au début	1 347 080	$
Ajustement	131 067	
Déficit de l'exercice	(38 268)	
Solde à la fin	1 439 879	$
	1 806 414	$

RÉGIE RÉGIONALE DES LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

SOMMAIRE DES AUTRES FONDS GÉRÉS

Exercice terminé le 31 mars 2001

	IMMOBILISATIONS DES ÉTABLISSEMENTS	ÉQUIPEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS	LOCATIONS D'ESPACES	EXPÉRIENCE DE TRAVAIL
ACTIF				
Encaisse			859 180 $	57 859 $
Débiteurs MSSS	10 897 825 $	11 112 872 $		
Débiteurs établissements	5 223 029 $	12 751 210 $		
Autres		10 786 208 $		
ACTIF À LONG TERME		170 463 223 $		
	16 120 854 $	205 113 513 $	859 180 $	57 859 $
PASSIF				
Découvert bancaire	1 914 $	760 190 $		
Emprunt bancaire (capital)	5 223 029 $	13 574 720 $		
Emprunt bancaire (intérêts)	93 814 $	216 850 $		
Créditeurs et charges à payer	3 203 $	11 347 $		532 $
Créditeurs établissements	9 198 915 $	18 225 466 $	858 271 $	
Subvention reportée				
DETTE À LONG TERME		170 463 223 $		
	14 520 875 $	203 251 796 $	858 271 $	532 $
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	2 501 498 $	4 700 463 $	5 842 $	628 $
PRODUITS				
Subventions du MSSS - Capital	4 287 395 $	25 137 586 $	12 891 634 $	
Subventions du MSSS - Intérêt	159 341 $	11 042 990 $		
Intérêts sur l'encaisse			23 578 $	2 438 $
Autres		44 616 $	200 000 $	66 290 $
	4 446 736 $	36 225 192 $	13 115 212 $	68 728 $
CHARGES				
Intérêts sur emprunt	159 341 $	11 042 990 $		
Attributions établissements	4 430 204 $	25 189 868 $	13 096 567 $	
Contributions au fonds d'expl.	141 189 $	43 295 $	23 578 $	
Autres	617 521 $	2 787 785 $		12 029 $
	5 348 255 $	39 063 938 $	13 120 145 $	12 029 $
SOLDE DU FONDS À LA FIN	1 599 979 $	1 861 717 $	909 $	57 327 $
	16 120 854 $	205 113 513 $	859 180 $	57 859 $

RÉGIE RÉGIONALE DES LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE
SOMMAIRE DES AUTRES FONDS GÉRÉS
Exercice terminé le 31 mars 2001

	SERVICES PRÉHOSPITALIERS	SANTÉ PUBLIQUE	COORDINATION EN MATIÈRE SSS	FAMILLES D'ACCUEIL ADULTES PA
ACTIF				
Encaisse		241 623 $	97 396 $	3 202 $
Débiteurs MSSS	1 224 786 $	371 260 $	25 000 $	
Débiteurs établissements	1 965 272 $			
Autres	756 $	14 318 $	553 $	
ACTIF À LONG TERME				
	3 190 814 $	627 201 $	122 949 $	3 202 $
PASSIF				
Découvert bancaire	3 963 885 $			
Emprunt bancaire (capital)				
Emprunt bancaire (intérêts)				
Créditeurs et charges à payer	1 534 $	153 939 $	1 683 $	366 $
Créditeurs établissements	427 337 $	131 201 $	4 285 $	
Subvention reportée				
DETTE À LONG TERME				
	4 392 756 $	285 140 $	5 968 $	366 $
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	(125 583) $	408 996 $	57 453 $	947 $
PRODUITS				
Subventions du MSSS - Capital	13 039 335 $	3 801 252 $	112 600 $	15 000 $
Subventions du MSSS - Intérêts				
Intérêts sur l'encaisse		26 506 $	4 894 $	349 $
Autres	15 877 354 $	387 789 $	530 $	
	28 916 689 $	4 215 547 $	118 024 $	15 349 $
CHARGES				
Intérêts sur emprunt				
Attributions établissements		558 572 $	14 683 $	
Contributions au fonds d'expl.		18 681 $		
Autres	29 993 048 $	3 705 229 $	43 813 $	13 460 $
	29 993 048 $	4 282 482 $	58 496 $	13 460 $
SOLDE DU FONDS À LA FIN	(1 201 942) $	342 061 $	116 981 $	2 836 $
	3 190 814 $	627 201 $	122 949 $	3 202 $

RÉGIE RÉGIONALE DES LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

SOMMAIRE DES AUTRES FONDS GÉRÉS

Exercice terminé le 31 mars 2001

	FORMATION DU RÉSEAU	MÉDECINS RÉGIONS ÉLOIGNÉES	DÉFICIENCE INTELLECTUELLE	SANTÉ MENTALE
ACTIF				
Encaisse	385 344 $	10 622 $	115 188 $	174 $
Débiteurs MSSS	229 369 $			
Débiteurs établissements				
Autres	7 102 $			
ACTIF À LONG TERME				
	621 815 $	10 622 $	115 188 $	174 $
PASSIF				
Découvert bancaire				
Emprunt bancaire (capital)				
Emprunt bancaire (intérêts)				
Créditeurs et charges à payer	83 726 $			
Créditeurs établissements				
Subvention reportée				
DETTE À LONG TERME				
	83 726 $	0 $	0 $	0 $
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	376 765 $	6 133 $	0 $	16 289 $
PRODUITS				
Subventions du MSSS - Capital	476 668 $	9 000 $	144 000 $	
Subventions du MSSS - Intérêts				
Intérêts sur l'encaisse	19 210 $	197 $	4 218 $	745 $
Autres	259 163 $	280 $	86 188 $	
	755 041 $	9 477 $	234 406 $	745 $
CHARGES				
Intérêts sur emprunt				
Attributions établissements				
Contributions au fonds d'expl.	19 210 $		4 218 $	745 $
Autres	574 507 $	4 988 $	115 000 $	16 115 $
	593 717 $	4 988 $	119 218 $	16 860 $
SOLDE DU FONDS À LA FIN	538 089 $	10 622 $	115 188 $	174 $
	621 815 $	10 622 $	115 188 $	174 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE
SOMMAIRE DES AUTRES FONDS GÉRÉS
EXERCICE TERMINÉE LE 31 MARS 2001

	SIDA	C.E.A. ST-JEAN	FOURNITURES SPÉCIALISÉES P.HANDICAPÉES	EMPLOI QUEBEC
ACTIF				
Encaisse	97 327 $	10 000 $	412 400 $	
Débiteurs MSSS			432 552 $	
Débiteurs établissements			451 069 $	16 959 $
Autres	6 354 $			
ACTIF À LONG TERME				
	103 681 $	10 000 $	1 296 021 $	16 959 $
PASSIF				
Découvert bancaire				11 112 $
Emprunt bancaire (capital)			451 069 $	
Emprunt bancaire (intérêts)			4 438 $	
Créditeurs et charges à payer	36 907 $		1 119 $	
Créditeurs établissements	61 521 $	10 000 $		5 847 $
Subvention reportée				
DETTE À LONG TERME				
	98 428 $	10 000 $	456 626 $	16 959 $
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	5 191 $	0 $	122 677 $	0 $
PRODUITS				
Subventions du MSSS - Capital	338 547 $		2 288 141 $	
Subventions du MSSS - Intérêts			4 438 $	
Intérêts sur l'encaisse	1 406 $	109 $	24 596 $	
Autres	73 551 $	35 000 $		28 961 $
	413 504 $	35 109 $	2 317 175 $	28 961 $
CHARGES				
Intérêts sur emprunt			4 438 $	
Attributions établissements	79 721 $	35 000 $	1 530 936 $	28 961 $
Contributions au fonds d'expl.	1 367 $	109 $		
Autres	332 354 $		65 083 $	
	413 442 $	35 109 $	1 600 457 $	28 961 $
SOLDE DU FONDS À LA FIN	5 253 $	0 $	839 395 $	0 $
	103 681 $	10 000 $	1 296 021 $	16 959 $

RÉRIE RÉGIONALE DE LA SANTE ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE

SOMMAIRE DES AUTRES FONDS GÉRÉS

Exercice terminée le 31 mars 2001

	APPLICATION LOI CURATELLE	DÉSENGORGE-MENT URGENCES	OPÉRATION VERGLAS	ORGANISMES COMMUNAU-TAIRES
ACTIF				
Encaisse	67 227 $		496 $	23 495 $
Débiteurs MSSS		80 000 $	17 459 $	52 500 $
Débiteurs établissements				
Autres				2 000 $
ACTIF À LONG TERME				
	67 227 $	80 000 $	17 955 $	77 995 $
PASSIF				
Découvert bancaire		80 000 $		
Emprunt bancaire (capital)				
Emprunt bancaire (intérêts)				
Créditeurs et charges à payer			17 459 $	
Créditeurs établissements				
Subvention reportée				
DETTE À LONG TERME				
	0 $	80 000 $	17 459 $	0 $
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	5 279 $	0 $	0 $	0 $
PRODUITS				
Subventions du MSSS - Capital	60 917 $	80 000 $	136 736 $	575 360 $
Subventions du MSSS - Intérêts				
Intérêts sur l'encaisse	2 042 $		496 $	
Autres				159 257 $
	62 959 $	80 000 $	137 232 $	734 617 $
CHARGES				
Intérêts sur emprunt				
Attributions établissements	1 011 $		136 736 $	43 173 $
Contributions au fonds d'expl.				
Autres		80 000 $		613 449 $
	1 011 $	80 000 $	136 736 $	656 622 $
SOLDE DU FONDS À LA FIN	67 227 $	0 $	496 $	77 995 $
	67 227 $	80 000 $	17 955 $	77 995 $

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAX DE LA MONTÉRÉGIE

SOMMAIRE DES AUTRES FONDS GÉRÉS

Exercice terminée le 31 mars 2001

	PRIORITÉS RÉGIONALES	MISE A JOUR PROFESSION INFIRMIÈRE	SYSTÈMES D'INFORMATION CLIENTÈLE	CONSOLIDATION DES SERVICES ET RESTRUCTURATION FINANCIÈRE
ACTIF				
Encaisse	179 134 $		38 443 $	8 079 661 $
Débiteurs MSSS	101 851 $	54 070 $		56 194 $
Débiteurs établissements	997 $			100 000 $
Autres	5 925 $	116 $	259 $	
ACTIF À LONG TERME				
	287 907 $	54 186 $	38 702 $	8 235 855 $
PASSIF				
Découvert bancaire		17 401 $		
Emprunt bancaire (capital)				
Emprunt bancaire (intérêts)				
Créditeurs et charges à payer	44 767 $	273 $	3 967 $	
Créditeurs établissements	45 000 $			1 085 381 $
Subvention reportée				
DETTE À LONG TERME				
	89 767 $	17 674 $	3 967 $	1 085 381 $
SOLDE DU FONDS AU DÉBUT	76 247 $	0 $	42 096 $	20 164 014 $
PRODUITS				
Subventions du MSSS - Capital	1 310 278 $	254 070 $	160 143 $	56 194 $
Subventions du MSSS - Intérêts				
Intérêts sur l'encaisse	6 645 $		1 407 $	468 455 $
Autres	27 437 $	132 603 $		28 669 016 $
	1 344 360 $	386 673 $	161 550 $	29 193 665 $
CHARGES				
Intérêts sur emprunt				
Attributions établissements	98 347 $			41 933 316 $
Contributions au fonds d'expl.	6 015 $			273 389 $
Autres	1 118 105 $	350 161 $	168 911 $	500 $
	1 222 467 $	350 161 $	168 911 $	42 207 205 $
SOLDE DU FONDS À LA FIN	198 140 $	36 512 $	34 735 $	7 150 474 $
	287 907 $	54 186 $	38 702 $	8 235 855 $

Annexe 1 - Code d'éthique et de déontologie[1]

Conformément aux exigences de l'article 3.0.4 de la Loi sur le ministère exécutif, le conseil d'administration de la Régie régionale adoptait, en juin 1988, un code d'éthique et de déontologie visant les membres du conseil d'administration.

Au cours de l'année 2000-2001, aucun dossier relatif à un manquement à ce code d'éthique et de déontologie n'a été traité. Pour fins d'information, un exemplaire du code d'éthique est joint en annexe.

[1] À l'intérieur de la politique concernant les règles d'éthique, l'appellation CSSS ou CSSSM doit se lire Régie régionale des services de santé et des services sociaux de la Montérégie ou RRSSSM.

POLITIQUE CONCERNANT LES RÈGLES D'ÉTHIQUE AU CSSS DE LA MONTÉRÉGIE (CSSSM)

Adoptée par le conseil d'administration
à sa réunion du 15 juin 1988

INTRODUCTION

Le Conseil de la santé et des services sociaux de la Montérégie est un organisme qui entretient des relations complexes avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, les établissements du réseau, les organismes de la communauté ainsi qu'avec les différents acteurs tant politiques qu'administratifs de la région. La qualité des interventions du CSSSM repose sur la crédibilité de l'organisme, de ses membres et employés/es.

Le CSSSM reconnaît l'apport important de ses membres et de ses employés/es dans la réalisation de sa mission. Ce document vise à informer toutes ces personnes de la façon dont on a l'intention de continuer à se comporter au CSSSM, ce qui facilitera leur travail et assurera tant leur crédibilité que celle de l'organisme.

L'honnêteté et l'intégrité ne sont pas des qualités qui nécessitent une définition, que ce soit dans nos vies professionnelles ou dans nos vies privées. Cependant, en raison de la complexité de nos actions et de nos relations, il est utile de disposer d'un énoncé clair de politique qui guide nos actions.

Bien que cette politique ne puisse traiter de toutes les situations susceptibles de se présenter et bien que chacun d'entre nous soit responsable de ses propres actes, cette politique devrait permettre d'éviter des expériences regrettables.

BUT

Établir les règles d'éthique du Conseil de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

CHAMP D'APPLICATION

Cette politique s'applique aux membres du conseil d'administration de l'organisme, de ses commissions et comités (désignés « membres » dans le texte) et à tous ses employés et employées, dans l'exercice de leurs activités pour l'organisme.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

1) Les membres et les employés et employées du CSSSM exercent leurs fonctions conformément aux lois, aux règlements et aux encadrements de l'organisme.

2) Les membres et les employés et employées du CSSSM refusent de transiger, de faire toute entente ou de poser tout geste contraire aux encadrements qui régissent leurs activités ou aux règles de saine administration et de bonne conduite.

3) Les membres et les employés et employées du CSSSM traitent avec courtoisie, diligence, bonne foi et justice tout employé et toute employée de l'organisme, de même que les clientèles de ce dernier, ses fournisseurs et toutes les personnes qui lui sont associées.

4) Les membres et les employés et employées du CSSSM évitent tout conflit d'intérêt ainsi que toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêt ou apparence de conflit d'intérêt.

5) Les membres et les employés et employées du CSSSM maintiennent des dossiers qui reflètent correctement la réalité des sujets dont ils traitent et expriment avec exactitude et justesse la nature des activités de l'organisme.

6) Le CSSSM reconnaît que les membres et ses employés et employées peuvent participer activement, à titre personnel, aux activités de leur communauté, sous réserve de l'article 4 de la présente section.

7) Les membres et les employés et employées du CSSSM posent des gestes dont ils peuvent, lorsqu'ils ou elles en sont tenus/es, discuter ouvertement et sans réserve en public.

RÈGLES D'APPLICATION

Le CSSSM considère que les activités suivantes sont contraires aux principes généraux d'éthique décrits ci-dessus et doivent être évitées:

1) Posséder, directement ou indirectement, des intérêts dans une entreprise ou une organisation quelconque offrant des services ou des biens au CSSSM ou aux établissements et organismes du réseau de la santé et des services sociaux, sauf lorsque ces intérêts peuvent être acquis sans réserve par le public en général.

2) Agir à titre personnel comme employé/e, agent/e, délégué/e, conseiller/ère, directeur/trice ou membre de toute entreprise ou organisation quelconque quand ces fonctions permettent de tirer des avantages au détriment du CSSSM ou accaparent l'employé et l'employée en empiétant sur ses heures de travail et sur ses efforts à assumer correctement ses responsabilités au sein du CSSSM.

3) Gérer des biens que l'on possède directement ou indirectement de façon à en faire commerce avec le CSSSM et avec les établissements et organismes du réseau de la santé et des services sociaux.

4) Accepter ou offrir ou chercher à obtenir ou à offrir de quelque façon d'une tierce personne étant en relation avec le CSSSM tout bien, service ou avantage qui vont au-delà de la simple observance d'un bon usage et de la civilité et qui pourraient comporter une obligation pour le récipiendaire ou être considérés comme excessifs ou déplacés.

5) Participer, en connaissance de cause, à tout paiement et à toute dépense non autorisés ou illégaux.

6) Participer ou être impliqué, en connaissance de cause, dans toute négociation non autorisée ou illégale.

7) Utiliser tout bien du CSSSM, ou le temps, ou les services de son personnel à des fins autres que celles du CSSSM ou de manière non autorisée par celui-ci.

8) Se servir ou inciter d'autres personnes à se servir de toute information obtenue dans l'exercice d'une fonction au CSSSM avant que ces informations ne soient devenues publiques.

9) Utiliser ou tenter d'utiliser des renseignements confidentiels concernant un fait important ou un changement important pour une tierce personne et obtenus dans l'exercice d'une fonction au CSSSM en vue d'acheter, vendre, transiger des biens ou valeurs mobilières de cette tierce personne avant que ces renseignements ne soient devenus publics.

10) Divulguer, à des fins autres que celles du travail, tout renseignement appartenant ou confié au CSSSM et obtenu à l'occasion de l'exercice d'une fonction dans l'entreprise.

RESPONSABLE DE L'IMPLANTATION

Le directeur général est responsable d'implanter cette politique.

RESPONSABLES DE L'APPLICATION

Chacun et chacune des cadres relevant du directeur général appliquent la politique dans sa direction et le comité de vérification l'applique pour le conseil d'administration et la direction générale.

Le directeur général fait rapport au comité de vérification de toute situation allant à l'encontre de la présente politique et de tout règlement de ces situations.

JJ/hbb

1988 06 06

ENGAGEMENT PERSONNEL A RESPECTER LES RÈGLES D'ÉTHIQUE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX MONTÉRÉGIE

Le but de la politique concernant les règles d'éthique étant d'énoncer les principes clairs et essentiels que nous nous devons tous et toutes de respecter à la Régie régionale afin de lui assurer à la fois la plus grande des transparences et une réputation à envier,

EN CONSÉQUENCE

et ayant pris connaissance de la politique concernant les règles d'éthique de la Régie régionale, je m'engage, comme employé/e, à respecter les principes généraux et les règles d'application qui y sont énoncés.

_____

(Nom, en lettres moulées)

_____ _____

Signature Date

1992/11/26.jb

(Ress.hum\regl-eth)